

La Mauritanie boucle sa frontière nord-est avec l'Algérie

«Game Over» pour le Polisario
Asphyxie annoncée d'une organisation
terroriste à bout de souffle



*Au Congrès de l'Internationale
socialiste des femmes à Istanbul*

L'OFI dénonce les exactions perpétrées
contre les femmes séquestrées dans les
camps de la honte à Tindouf

Séminaire régional du C24 de l'ONU

*Omar Hilale : L'autonomie,
fondement politique et institutionnel
du développement au Sahara*



Finale de la Coupe de la CAF

La RSB d'un pas décidé
vers une troisième étoile

Au Congrès de l'Internationale socialiste des femmes à Istanbul

L'OFI dénonce les exactions perpétrées contre les femmes séquestrées dans les camps de la honte à Tindouf

Actualité



Dans le cadre de sa participation aux travaux du Congrès de l'Internationale socialiste des femmes, tenu à Istanbul les 21 et 22 mai 2025, l'Organisation des femmes itihadiées (OFI) a réaffirmé son engagement fort en faveur des causes de justice, d'égalité et de démocratie.

Ainsi, dans une déclaration remarquable, l'OFI a exprimé son attachement fondamental à la lutte contre toutes les formes de violence, de discrimination et de conflits injustes – au premier rang desquels figure le conflit artificiel autour du Sahara marocain.

Dans un message clair et sans concession, les femmes itihadiées ont lancé un appel à la communauté interna-

tionale pour briser le mur du silence entourant la situation tragique des femmes séquestrées dans les camps de Tindouf, en territoire algérien. Elles y subissent des conditions de vie inhumaines, placées sous le joug de milices sans aucune légitimité juridique ni démocratique.

Le communiqué met en lumière les violations graves subies par les femmes dans ces camps : viols systématiques, exploitation sexuelle, grossesses forcées, privation d'éducation, restriction de la liberté de circulation et impossibilité d'exercer leur droit à l'autodétermination. Ces pratiques, selon le document, sont corroborées par des témoignages de survivantes ainsi que par des rapports d'organismes indépendants, confirmant

l'ampleur des abus et la profondeur du drame humain.

Dans ce contexte, les femmes itihadiées ont exigé que les Nations unies soient autorisées à effectuer un recensement officiel des femmes dans les camps de Tindouf, première étape nécessaire pour révéler l'ampleur de la souffrance et mettre un terme à l'impunité. Elles ont également appelé à l'ouverture immédiate d'une enquête internationale sur les crimes perpétrés dans cet environnement coupé de toute surveillance institutionnelle.

L'OFI a dénoncé l'inaction de la communauté internationale, qualifiant ce silence de forme de complicité qui prolonge la souffrance de milliers de

femmes et légitime des pratiques inhumaines relevant de crimes contre l'humanité. Elle a souligné que le combat pour la dignité féminine ne peut être fragmenté, et que la solidarité avec les femmes de Tindouf est un devoir féministe, éthique et humanitaire.

A l'opposé de ce sombre tableau, les femmes itihadiées ont rappelé que plusieurs participantes au congrès avaient déjà visité les provinces du Sud du Royaume, où elles ont pu constater la réalité vécue par les femmes sahraouiennes dans leur pays : investies de responsabilités politiques, engagées dans les conseils élus et le Parlement, actrices du développement dans les villes de Laâyoune, Dakhla et Boujdour, au même titre que toutes les femmes du Maroc.

Le communiqué s'est conclu par un appel à ouvrir les provinces du Sud aux visites internationales, afin de faire pièce aux campagnes de désinformation, et de démontrer que la véritable représentation des femmes et des hommes du Sahara marocain se trouve dans les institutions nationales, et non sous la coupe de milices armées dans des camps fermés.

L'Organisation des femmes itihadiées a enfin souligné que sa lutte pour un Maroc d'égalité et de dignité est indissociable de la défense des droits des femmes à travers le monde, affirmant que la dignité humaine ne se négocie pas, ne se divise pas et ne saurait être reportée.

Il y a lieu de signaler que la délégation itihadiée était composée de Hanane Rihab, secrétaire générale de l'OFI, de Milouda Hazib et de Fadoua Rejouani, membres du secrétariat national, et d'Aïcha El Gorji, membre de la commission de parité à l'Internationale socialiste.

H.T

Cérémonie en l'honneur des représentants des pays participant à l'Exercice "African Lion 2025"

Une cérémonie a été organisée jeudi, au siège de l'Etat-major de la Zone Sud à Agadir, en l'honneur des représentants des pays participant à l'Exercice "African Lion 2025" qui se tient conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales (FAR).

S'exprimant à cette occasion, le Général de Corps d'armée, Mohammed Berrid, Inspecteur général des FAR et Commandant la Zone Sud a souligné que l'Exercice "African Lion" témoigne du niveau de maturité atteint dans la coopération militaire liant le Maroc et le Etats-Unis d'Amérique, notant que ces manœuvres reflètent l'engagement commun au service des principes de sécurité et de paix ainsi que le renforcement et l'unification des concepts à la lumière des changements actuels que connaît la scène internationale.

Dans ce sens, et conformément aux Hautes Instructions Royales, le Maroc accorde une grande importance à la question

du maintien de la paix et de la stabilité dans le continent africain à travers le renforcement du principe du partenariat Sud-Sud, a-t-il affirmé, citant à cet égard la participation à l'Exercice "African Lion" de cadres représentant plusieurs armées africaines outre l'appui apporté par le Royaume au volet de la formation continue à travers des sessions de formation organisées dans les instituts et écoles militaires relevant des FAR.

Pour sa part, le Général d'Armée Michael Langley, Commandant du Commandement américain pour l'Afrique "AFRICOM", a indiqué que les Etats-Unis et le Maroc développent une relation fondée sur la coopération militaire et les intérêts communs, ajoutant qu'"African Lion" est plus qu'un exercice. C'est le plus grand engagement militaire du continent".

"Ensemble, pays africains, partenaires et alliés européens, et même du monde entier, sont réunis ici pour témoigner de la manière dont les troupes se rassemblent et œuvrent pour l'interopérabilité et l'efficacité, et pour

renforcer la cohésion à l'échelle mondiale", a-t-il souligné.

"African Lion" est un exercice interarmées combiné organisé chaque année par les FAR et les Forces armées américaines.

Cet exercice qui s'est poursuivi dans les régions d'Agadir, Tan-Tan, Tiznit, Kénitra,

Benguerir et Tifnit, se veut un rendez-vous annuel qui contribue à consolider la coopération militaire maroco-américaine et également à renforcer l'échange entre les forces armées de différents pays en vue de promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région.

Le Général de corps d'armée, Inspecteur général des FAR, reçoit le Commandant de la mission de l'ONU dans les provinces du Sud du Royaume

Dans le cadre des rencontres périodiques entre les Forces Armées Royales (FAR) et la Mission des Nations unies dans les provinces du Sud du Royaume, le Général de Corps d'armée, Mohammed Berrid, Inspecteur général des FAR et Commandant la Zone Sud, a reçu jeudi au siège de l'Etat-Major de la Zone Sud à Agadir, le Général de division Fakhru'l Ahsan, Commandant la Force de la mission onusienne dans les provinces du Sud, accompagné du Colonel Alexander Kask, chef d'Etat-Major de la Force de la mission onusienne.

Cette rencontre a été l'occasion pour les deux responsables de discuter des activités de la mission, indique un communiqué de l'Etat-Major des Forces Armées Royales.

Les deux responsables se sont félicités des niveaux exceptionnels de coopération atteints entre les deux parties en matière de coordination dans les domaines opérationnel, sécuritaire, de déminage et de soutien logistique, ajoute la même source.

La Mauritanie boucle sa frontière nord-est avec l'Algérie

“Game Over” pour le Polisario

Asphyxie annoncée d'une organisation terroriste à bout de souffle



La nouvelle est tombée, succincte mais lourde de conséquences. Par un communiqué officiel, l'armée mauritanienne a annoncé la fermeture de la zone stratégique de Lebreika, à la frontière nord-est du pays, limitrophe de l'Algérie. Déclarée «site fermé», la zone devient inaccessible aux civils et aux activités commerciales. L'objectif affiché : endiguer les risques sécuritaires et les activités illégales qui prolifèrent dans ce couloir poreux où s'entremêlent trafics de subsistance, contrebande et incursions terroristes. Mais au-delà du vernis diplomatique, ce qui se joue ici est bien plus profond qu'un simple renforcement sécuritaire : c'est un tournant géopolitique majeur, aux répercussions directes sur le Polisario, son faiseur algérien et l'ensemble de l'équation sahélienne.

Lebreika n'est pas une zone anodine. C'est un point névralgique — discret mais capital — pour les séparatistes du Polisario, qui l'utilisent depuis des années comme passage vers la Mauritanie, puis vers les zones tampons du Sahara marocain. C'est à travers cette brèche que s'opèrent une bonne partie des tentatives d'infiltration menées par les groupes armés séparatistes, déguisés parfois en contrebandiers ou en nomades.

La fermeture de cette zone change la donne. Elle coupe la principale artère du mouvement clandestin entre les camps de Tindouf et la profondeur sahélienne. C'est une rupture d'oxygène pour le Polisario, un isolement soudain qui l'enferme dans sa propre impasse stratégique.

Cette route permettait aux séparatistes de s'approcher des lignes de défense marocaines pour tenter des attaques éclair qui échouaient systématiquement : l'armée marocaine, en état d'alerte permanente et dotée de moyens technologiques de pointe, intercepte et neutralise toute tentative hostile avant même qu'elle ne constitue un danger réel. Mais aujourd'hui, c'est le point de départ même de ces incursions qui est neutralisé.

Il ne s'agit plus de contenir les menaces contre le Sahara marocain, mais d'observer celles-ci s'éteindre d'elles-mêmes faute de terrain et de relais.

La position mauritanienne mérite ici une lecture fine. Officiellement, Nouakchott n'a jamais voulu s'impliquer dans le conflit du Sahara, adoptant une neutralité prudente. Mais cette neutralité, depuis quelques années, a évolué vers une forme de neutralité active et pragmatique, guidée par des impératifs de sécurité intérieure et de stabilité régionale.

Le nord-est mauritanien est une zone sensible, où se croisent tribus, routes informelles, trafics divers et velléités d'expansion de groupes armés. En fermant Lebreika, Nouakchott ne se contente pas de contrôler un territoire : elle barricade une faille sécuritaire, ferme la porte aux infiltrations incontrôlées et envoie un signal fort à ses voisins.

En réalité, cette décision répond aussi à une logique de consolidation des relations bilatérales avec le Maroc, son partenaire stable, fiable, respectueux des équilibres régionaux, et acteur central de la lutte contre le terrorisme transfrontalier. Il ne faut pas s'y tromper : si la Mauritanie agit, c'est aussi parce qu'elle sait que la paix et le développement de la région passent par une convergence stratégique avec Rabat, et non par une connivence passive avec les agendas des galonnés algériens et leurs pantins polissariens.

L'Algérie, en parrain officiel du Polisario, voit l'un de ses derniers leviers d'influence régionale se désintégrer. Depuis plus de quatre décennies, Alger entretient — à coup de logistique, de propagande et d'alliances idéologiques — un conflit artificiel. Mais les temps ont changé. La communauté internationale évolue, les soutiens s'érodent, et les faits, sur le terrain, désavouent la fiction séparatiste.

Le Polisario, désormais confiné, sans légitimité populaire, sans perspectives politiques, s'effondre peu à peu sous le poids de son inutilité

géopolitique et de son isolement stratégique. Il ne survit plus que par l'agitation, l'espoir illusoire de soutiens extérieurs et une victimisation constante, qui ne trompe plus personne.

Le Maroc, lui, apparaît comme le seul pôle de stabilité, de cohérence et de projection régionale. Son ancrage institutionnel, son appareil militaire redoutable, sa diplomatie agile et son offre économique le placent à l'avant-garde d'un nouveau Maghreb en construction.

Le Royaume ne cherche pas la confrontation, mais l'intégration. Il ne prône pas l'agitation, mais la coopération. Et surtout, il n'impose pas de solutions idéologiques : il propose des partenariats concrets, fondés sur la sécurité, l'interconnexion économique et la confiance mutuelle.

La reconnaissance internationale de plus en plus marquée de la marocanité du Sahara, les ouvertures de consulats étrangers à Laâyoune et Dakhla, le développement spectaculaire des provinces du Sud, illustrent une vérité simple : le Maroc ne défend pas une position, il incarne une réalité.

En somme, ce que la Mauritanie a fait en fermant la zone frontalière de Lebreika, ce n'est pas seulement bloquer un passage : c'est tourner une page. C'est accepter que la stabilité du Maghreb passe par la reconnaissance des équilibres réels, par l'éradication des groupes terroristes et par la fin de l'instrumentalisation politique des conflits artificiels.

La guerre des positions cède peu à peu la place à la diplomatie des faits. Et dans cette réalité nouvelle, le Sahara marocain est plus que jamais un pivot, non un enjeu. Le Maroc a su s'adapter à cette nouvelle donne. L'Algérie et le Polisario, eux, restent figés dans un passé révolu. Et comme souvent dans l'Histoire, ce sont ceux qui refusent de changer qui finissent balayés.

Mehdi Ouassat

Vers une reconnaissance américaine du Polisario comme entité terroriste

Alors que le soutien régional des séparatistes du Polisario s'effrite, une autre bataille, tout aussi décisive, se joue désormais sur le front diplomatique et sécuritaire international : la désignation du Polisario comme organisation terroriste.

Un tournant majeur s'annonce, porté notamment par une prise de conscience grandissante aux Etats-Unis. Dans un article publié par The Daily Signal, Robert Greenway, ancien haut conseiller à la sécurité nationale, et Amine Ghoulidi, spécialiste des dynamiques sahéliennes, lancent un appel direct à Washington : il est temps de cesser de fermer les yeux sur la nature réelle du Polisario. Intitulée « Pourquoi les Etats-Unis doivent affronter le proxy terroriste qu'est le Front Polisario », leur tribune dresse un réquisitoire implacable.

Les auteurs évoquent une menace hybride qui dépasse largement des revendications indépendantistes. Le Polisario, selon eux, s'est métamorphosé en acteur d'une économie de guerre, mêlant trafics transfrontaliers, coopération avec des groupes jihadistes et usage d'armement de pointe, dont des drones iraniens. Les couloirs logistiques qu'il contrôle croisent désormais ceux de groupes affiliés à AQMI ou à l'Etat islamique au Sahel.

Le point de bascule ? Le retrait unilatéral du Polisario de l'accord de cessez-le-feu en novembre 2020, suivi d'une reprise des hostilités contre le Maroc, couplée à des menaces explicites contre des intérêts étrangers. Une escalade orchestrée depuis les camps de Tindouf, en territoire algérien, transformés en véritable sanctuaire militarisé, financé et protégé par Alger.

Les auteurs rappellent également des précédents graves : en 1988, deux avions de l'USAID ont été abattus par des missiles polissariens, tuant cinq Américains. Aucune sanction n'avait suivi à l'époque. Aujourd'hui, une proposition de loi introduite par le membre de la Chambre des représentants des Etats-Unis, Joe Wilson, pourrait changer cela en classant officiellement le Polisario parmi les organisations terroristes étrangères. Ce serait un signal fort, mettant fin à des décennies de complaisance stratégique.

Le risque, avertissent Greenway et Ghoulidi, est clair : à la confluence du Maghreb et du Sahel, aux portes du détroit de Gibraltar, se développe un écosystème criminel qui alimente les insurrections armées et mine la stabilité d'une région cruciale pour la sécurité de l'Europe et de l'OTAN.

A l'heure où la Mauritanie verrouille ses frontières et où le Maroc neutralise militairement les menaces, le moment est venu pour la communauté internationale, et les Etats-Unis en tête, de reconnaître ce que les faits démontrent : le Polisario n'est pas un acteur politique, c'est une organisation armée enracinée dans le terrorisme régional.

Séminaire régional du C24 de l'ONU à Dili au Timor-Leste

Omar Hilale : L'autonomie, fondement politique et institutionnel du développement au Sahara



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies, Omar Hilale, a souligné, devant le séminaire du Comité des 24 de l'ONU pour le Pacifique (C24), que l'initiative marocaine d'autonomie constitue le fondement politique et institutionnel de la dynamique de développement en cours au Sahara marocain.

Lors de ce séminaire régional, tenu 21 au 23 mai à Dili au Timor-Leste, M. Hilale a affirmé que cette initiative présentée par le Maroc en 2007 pour résoudre définitivement ce différend régional garantit aux populations sahariennes la gestion démocratique de leurs affaires locales, dans le respect de leur culture, de leur identité et de leurs aspirations.

"C'est ce cadre d'autonomie qui permet leur pleine implication dans les projets économiques, sociaux et environnementaux, et leur participation active à l'élan régional et continental que connaît aujourd'hui le Sahara", a-t-il expliqué, relevant que l'autonomie n'est pas seulement une solution politique; elle est aussi le levier qui assure que ce développement bénéficie directement aux populations concernées.

L'ambassadeur a en outre indiqué que le Sahara marocain poursuit sa dynamique de développement sur les plans économique et social dans le cadre du nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud, lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2015, avec un budget de plus de 10 milliards de dollars et dont les projets ont atteint un niveau d'achèvement à hauteur de 90%.

Il a fait observer que cette dynamique de développement n'est pas seulement un progrès local, expliquant qu'aujourd'hui, le Sahara marocain est en train de se transformer en un véritable hub économique, logistique et diplomatique, au service non seulement du Royaume, mais aussi de l'Afrique toute entière.

"Il s'agit d'une illustration concrète de la profonde conviction du Maroc que le développement régional, lorsqu'il est bien ancré dans une vision nationale et continentale, peut devenir un catalyseur pour toute une région", a-t-il signalé, ajoutant que pour le Maroc, le développement intégré n'est pas une fin en soi. Il constitue un socle stratégique pour la mise en œuvre des grandes initiatives Royales en faveur de l'Afrique, et en particulier l'initiative marocaine d'accès à l'Atlantique.

M. Hilale a fait remarquer que grâce à ce développement maîtrisé, le Sahara marocain devient aujourd'hui le point de connexion physique et économique entre les pays africains et le reste du monde. Il ne s'agit pas seulement, selon l'ambassadeur, de bâtir un corridor logistique mais plutôt de construire une nouvelle architecture africaine et internationale de solidarité, de co-développement et de sécurité collective.

"Concrètement, cela consiste à offrir aux pays enclavés un accès sécurisé, rapide et rentable aux marchés mondiaux, via des infrastructures portuaires modernes comme le futur port de Dakhla Atlantique, à mettre en place des zones économiques et industrielles qui permettent de valoriser les ressources agricoles, minières et énergétiques sahariennes, ainsi qu'à développer

une interconnexion des réseaux de transport et d'énergie, facilitée par les infrastructures déjà opérationnelles dans les provinces du Sud", a-t-il dit devant les membres du C24.

Il a encore souligné que ce modèle a un autre mérite puisqu'il illustre la vision Royale d'une coopération Sud-Sud concrète et respectueuse, qui place l'Afrique au centre de ses priorités, ajoutant que le Sahara marocain devient, ainsi, la plateforme de déploiement de cette diplomatie du développement tournée vers le partenariat, la stabilité et le progrès partagé.

"Ces actions stratégiques, pleinement soutenues par de nombreux Etats africains et européens, sont la preuve que le Maroc ne propose pas des idées, mais des solutions éprouvées, sur un territoire transformé par l'investissement, la bonne gouvernance et la volonté politique", a insisté M. Hilale, rappelant que plusieurs délégations étrangères effectuent régulièrement des visites de prospection économique en vue d'accompagner le développement des provinces du Sud au bénéfice des populations locales.

Et de conclure que ce momentum international représente désormais une réalité indéniable et un message clair adressé tant à l'ONU qu'aux autres parties, appelées aujourd'hui plus que jamais à assumer leurs responsabilités pour mettre fin à ce différend artificiel et abandonner une posture dépassée et en décalage avec l'évolution de la question aux niveaux politique, diplomatique et sur le terrain.

Dreux et Dakhla posent les jalons de leur jumelage

La ville française de Dreux et celle de Dakhla ont posé, jeudi, les jalons de leur jumelage en signant un Pacte d'amitié.

Ce Pacte d'amitié, qui se veut tout un symbole d'égalité de perception entre deux villes qui ont la même volonté de progresser ensemble dans tous les domaines, aussi bien économique que culturel, a été signé par le maire de Dreux, Pierre-Frédéric Billet et le premier vice-président du Conseil régional de Dakhla-Oued-Eddahab, M'Barek Hammia, en présence du président du Conseil communal de Dakhla, Erragheb Hormattollah et de la consule générale du Royaume à Orléans, Rajae Benchaji.

Le Pacte d'amitié est une fondation d'un avenir commun et plus riche. Il constitue, selon ses initiateurs, la première étape pour l'établissement d'un jumelage entre Dakhla et Dreux. A rappeler que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre du Salon du Maroc à Dreux (21-25 mai) inauguré, mercredi avec grand éclat, et qui propose au public un véritable voyage au cœur de l'artisanat, de la gastronomie et des traditions marocaines, avec la région de Dakhla-Oued Eddahab à l'honneur.

Ghalla Bahiya met en avant la dynamique socioéconomique soutenue au Sahara marocain

La membre élue de la région de Dakhla-Oued Eddahab, Ghalla Bahiya, a mis en avant, lors du séminaire régional du Comité des 24 de l'ONU (C24), la dynamique socioéconomique et culturelle que connaissent les provinces du Sud du Maroc, à la faveur du nouveau modèle de développement lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2015.

S'exprimant lors de ce séminaire, tenu du 21 au 23 mai à Dili au Timor-Leste, Mme Bahiya a souligné que depuis la récupération de son Sahara en 1975, le Maroc a placé le développement socioéconomique au cœur de ses priorités pour la région, relevant que les initiatives entreprises durant les cinquante dernières années "ne constituent pas de simples réponses politiques, mais de véritables engagements à long terme pour assurer le développement durable et le bien-être des populations locales".

Elle a fait observer que les efforts du Maroc se sont concentrés au début sur des investissements massifs dans les infrastructures de base, notamment les routes et l'accès à l'eau potable et à l'électricité, ajoutant que ces efforts visaient à assurer des conditions de vie décentes aux populations des provinces du Sud, à améliorer leur mobilité et à favoriser l'intégration économique et sociale de ces régions dans le tissu national.

"Au cours des dix dernières années, cette dynamique a été davantage renforcée grâce à la mise en œuvre de projets structurants dans le cadre du nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud, lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2015", a-t-elle noté, précisant que ce modèle, visant à transformer ces provinces en pôles dynamiques d'investissements nationaux et internationaux, tout en réduisant les inégalités régionales, contribue également à faire du Sahara marocain une nouvelle plateforme de sécurité, de stabilité et de co-développement dans les régions atlantique, sahélienne et méditerranéenne.

Evoquant les dividendes de ces investissements structurants, l'élue du Sahara marocain a notamment relevé une nette amélioration de la croissance économique dans les provinces du Sud et de la qualité de vie des habitants. Plusieurs indicateurs socioéconomiques, notamment le PIB, sont plus élevés au Sahara marocain par rapport aux autres régions du Royaume, a-t-elle indiqué, ajoutant que le taux de croissance dans ces provinces est de 50% supérieur à la moyenne nationale, avec 10,9% pour Laâyoune-Sakia Al Hamra et 10,5% pour Dakhla-Oued Eddahab.

Dans le cadre de ce modèle de développement, l'intervenante a également cité la voie express Tiznit-Dakhla et le nouveau port de Dakhla Atlantique qui est en cours de construction afin d'améliorer les infrastructures du Sahara marocain.

Elle a, en outre, indiqué que ce port, qui est relié à l'Europe au Nord et à l'Afrique de l'Ouest au Sud, permettrait de créer plus de 2.500 emplois directs et indirects et devrait générer une croissance socioéconomique accrue, grâce notamment à un trafic annuel prévu de 35 millions de tonnes, à l'implantation d'entreprises internationales et à des investissements massifs. Les travaux de ce nouveau port devraient être achevés d'ici 2028.

Mme Ghalla Bahiya a de même cité la construction prochaine d'une zone indus-

trielle d'une superficie de 2.650 hectares, aux côtés du port, le transformant en un complexe portuaire qui comprendra notamment une zone de compétitivité pour les produits de la mer, un pôle de services partagés et une zone de façade qui renforcera les liens économiques et commerciaux déjà forts entre le Maroc et le reste du continent africain, notamment les régions d'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Dans la même veine, elle a expliqué que le nouveau modèle de développement a été mis en place pour renforcer l'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation et les infrastructures de santé, en plaçant l'humain au cœur des politiques publiques, en privilégiant l'autonomisation des jeunes, la promotion de l'égalité des chances et le développement des ressources humaines locales. Il reflète ainsi, selon elle, une approche inclusive et durable, respectueuse des spécificités culturelles et sociales de la région.

Dans ce cadre, plusieurs institutions sont développées pour renforcer les capacités locales, citant à ce propos des projets comme le futur Centre hospitalier de Dakhla, un projet ambitieux visant à transformer les infrastructures sanitaires de la région, tout en renforçant le rayonnement de la ville sur le continent africain, a-t-elle rappelé.

Elle a aussi cité l'Académie africaine des sciences de la santé, dont l'objectif est de promouvoir la recherche, le partage des connaissances et les synergies avec les partenaires du continent.

Sur le plan culturel, l'intervenante a fait observer que le Maroc a lancé une série d'initiatives pour préserver, intégrer et promouvoir la culture hassanie, en droite ligne de la Constitution, précisant que de nombreuses bibliothèques publiques ont été ouvertes et plusieurs festivals culturels et musicaux sont organisés dans différentes villes du Sahara marocain comme Dakhla, Laâyoune et Tan-Tan.

L'élue de la région de Dakhla-Oued Ed-

Dahab a, par la même occasion, relevé qu'en plus de ces efforts, le Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a lancé des initiatives visionnaires qui visent à faire de la région du Sahara marocain un pôle de stabilité, de sécurité et de co-développement au service de l'Afrique. Elle a, dans ce cadre, cité le projet de Gazoduc Maroc-Nigeria, l'initiative Afrique Atlantique et l'initiative visant à promouvoir l'accès à l'Atlantique des pays du Sahel.

Dans ce contexte, l'intervenante a rappelé les discours Royaux à l'occasion du 48ème anniversaire de la Marche Verte, dans lequel Sa Majesté le Roi Mohammed VI a souligné une vision géopolitique ambitieuse pour le Maroc, axée sur la transformation de la façade atlantique, à travers des services et des infrastructures dédiés au développement humain et économique.

S'agissant des conditions des femmes au Sahara marocain, Mme Bahiya a indiqué que les femmes s'acquittent d'un rôle de premier plan dans la société où elles jouissent d'un taux de participation politique élevé à l'instar des autres régions du Royaume.

Dans les provinces du Sud, les femmes disposent de mandats électifs aux niveaux local, provincial et national et participent à la gestion des affaires locales à travers les conseils régionaux et locaux élus dans le cadre de la régionalisation avancée, a-t-elle fait valoir, évoquant les projets qui ont amélioré les conditions de vie des groupes vulnérables et créé des activités génératrices de revenus dans la région.

Et de poursuivre que les femmes au Sahara marocain sont présentes au Parlement, dans les conseils régionaux et les conseils municipaux et jouissent des mêmes droits et libertés que leurs concitoyens dans les autres régions du Royaume.

L'intervenante a, par ailleurs, déploré les "conditions de désespoir" dans lesquelles vivent les femmes séquestrées dans les camps

de Tindouf dans le Sud-Ouest de l'Algérie, où elles sont assujetties à diverses formes d'abus et de torture y compris le viol. "Ces violations sont perpétrées en toute impunité, le pays hôte continuant de refuser au HCR d'exercer son mandat humanitaire de protection de la population des camps de Tindouf, y compris les femmes et les enfants, qui exige impérativement leur recensement", a-t-elle souligné. "Le statu quo a un coût évident pour nos frères et sœurs des camps de Tindouf et crée une incertitude sur leur avenir", a-t-elle ajouté.

Elle a, dans ce cadre, condamné le rôle du groupe séparatiste du "polisario" et du pays hôte, l'Algérie, dans les violations graves et systématiques des droits de l'Homme dans ces camps, comme en témoignent les différents rapports du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme (HCDH).

Mme Bahiya s'est également élevée contre les conditions de vie précaires dans lesquelles vivent les séquestrés de ces camps en raison du détournement de l'aide humanitaire par le "polisario" comme l'ont confirmé le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Office anti-fraude de l'Union européenne (OLAF).

Par la même occasion, l'intervenante a affirmé que l'initiative d'autonomie, présentée par le Royaume en 2007, demeure la seule solution réaliste et tournée vers l'avenir au différend régional autour du Sahara marocain, notant que cette initiative repose sur deux piliers: la mise en place d'institutions locales et représentatives permettant à la population locale de jouir de ses droits politiques, sociaux et culturels, et la préservation de la souveraineté historique du Maroc sur cette région, conformément au droit international.

Et de conclure que la mise en œuvre du plan marocain d'autonomie permettra d'accélérer davantage le développement socioéconomique et garantira une paix et une stabilité durables dans la région.



La Slovaquie reconnaît l'initiative marocaine d'autonomie "comme base pour une solution définitive, sous l'égide des Nations unies"

Dans le cadre de la dynamique internationale créée sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en soutien à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et en appui au plan marocain d'autonomie, "la Slovaquie reconnaît l'initiative marocaine, présentée au Secrétaire général des Nations unies le 11 avril 2007, comme base pour une solution définitive, sous l'égide des Nations unies", de la question du Sahara marocain.

Cette position a été exprimée par la République

slovaque dans la Déclaration conjointe signée à l'issue d'une rencontre, jeudi à Rabat, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue slovaque, Juraj Blanár, ministre des Affaires étrangères et européennes.

Par ailleurs, "la Slovaquie salue les efforts sérieux et crédibles du Maroc pour faire avancer le processus politique vers une résolution, et soutient une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable,

fondée sur le compromis, en conformité avec les principes et buts de la Charte des Nations Unies, dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris la résolution S/RES/2756 du 31 octobre 2024", lit-on dans la Déclaration conjointe.

Par sa nouvelle position renforcée, la République slovaque conforte le momentum croissant en faveur de la marocanité du Sahara et de l'initiative d'autonomie, saluée par la communauté internationale.

Bratislava réaffirme son soutien aux intérêts du Maroc au sein de l'UE et se félicite du Dialogue Visegrád+Maroc

La Slovaquie a réaffirmé son soutien aux intérêts du Maroc au sein de l'Union européenne (UE) et s'est félicitée du Dialogue Visegrád+Maroc.

Dans une Déclaration conjointe signée, jeudi à Rabat, à l'issue de la rencontre entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque, Juraj Blanár, la Slovaquie a réaffirmé "qu'elle continuera à soutenir les intérêts du Royaume du Maroc au sein de l'Union européenne".

La Slovaquie s'est aussi félicitée du Dialogue Visegrád+Maroc, tout en faisant état de sa détermination à œuvrer "sans relâche au développement d'initiatives de coopération triangulaire entre le Groupe de Visegrád et le Maroc au profit du

continent africain".

L'intérêt accordé par la Slovaquie au partenariat avec le Maroc témoigne de



La Slovaquie salue les initiatives stratégiques en faveur de l'Afrique lancées sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI

l'importance du rôle du Royaume en tant que partenaire crédible aussi bien pour le Groupe de Visegrád que pour l'UE, et conforte l'engagement constant du Maroc à la faveur de la croissance et du développement du continent africain.

Il convient de rappeler que, lors de la première réunion ministérielle "V4+Maroc", tenue à Budapest en décembre 2021, des perspectives prometteuses de coopération avaient été identifiées, avec la volonté partagée d'explorer de nouveaux domaines de partenariat avec le Maroc en tant que porte d'entrée vers le continent africain, et le Groupe de Visegrád en tant que passerelle vers l'Europe centrale et orientale.

Par ailleurs, la République de Slovaquie a salué les initiatives stratégiques entreprises par le Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur de l'Afrique.

Dans une Déclaration conjointe signée à l'issue de ladite rencontre, la République Slovaque a rendu hommage à l'engagement du Royaume, sous la Vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, en faveur de l'Afrique, mettant en avant le rôle actif et structurant du Maroc sur la scène internationale et au niveau du continent.

Dans cette Déclaration conjointe, l'engagement constant du Royaume en faveur du continent africain est mis en lumière, ainsi que la contribution crédible et essentielle du Maroc dans la recherche de solutions aux défis auxquels le continent est confronté.

Les actions du Royaume, dans le cadre de l'Agenda migratoire de l'Union africaine, sous la Conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Leader sur la question de la migration en Afrique, sont également saluées dans cette Déclaration conjointe.

Nasser Bourita : Le Maroc et la Slovaquie entretiennent des relations étroites et partagent une vision commune sur plusieurs questions

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a affirmé, jeudi à Rabat, que le Maroc et la Slovaquie entretiennent des relations étroites et partagent une vision commune sur plusieurs questions.

"Partant de ce constat, il est tout à fait naturel que la République slovaque figure parmi les Etats clés dans le processus de diversification des partenariats du Royaume au sein de l'Union européenne, particulièrement dans l'Europe centrale et l'Europe orientale", a-t-il souligné lors d'un point de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque, Juraj Blanár.

Il a précisé, à cet égard, que la visite de son homologue slovaque au Maroc revêt une importance particulière, étant donné qu'elle intervient dans un contexte où le Maroc œuvre, conformément aux Hautes directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à diversifier ses partenariats au sein de l'UE et à s'ouvrir sur de nouveaux partenaires".

Le ministre a, d'autre part, fait part de la gratitude du Royaume à l'égard de la position constructive de la Slovaquie concernant la question de l'intégrité territoriale du Maroc, affirmant que l'initiative marocaine d'autonomie, présentée en 2007, bénéficie d'un large soutien international, ouvrant des perspectives au règlement de ce différend artificiel dans le cadre des Nations unies et de la souveraineté marocaine.

Cette position s'inscrit dans le cadre de la dynamique im-

primée par SM le Roi autour de la question du Sahara marocain, a-t-il relevé, soulignant que 22 pays de l'UE ont exprimé, d'une manière ou d'une autre, leur soutien à l'initiative marocaine d'autonomie.

Le ministre a également indiqué qu'il a été convenu d'élaborer des initiatives conjointes visant à promouvoir la paix, le développement et la stabilité dans le monde, expliquant que "nous partageons une vision commune sur un grand nombre de questions internationales".

Ces entretiens ont, en outre, porté sur les moyens de renforcer la coopération dans les domaines de la sécurité, de la lutte contre l'immigration irrégulière et les réseaux de crime organisé et de traite des êtres humains, a-t-il ajouté.

Sur le plan économique, M. Bourita a indiqué que la coopération bilatérale sera centrée sur trois axes particuliers, notamment la promotion des échanges de visites de responsables dans des secteurs spécifiques comme l'énergie, les industries de défense et l'agroalimentaire, l'encouragement du secteur privé à s'engager dans cette dynamique et l'exploration des moyens d'intensification des échanges commerciaux entre les deux pays.

"Cette visite marque une nouvelle étape dans les relations bilatérales. L'essentiel, désormais, est de traduire cette volonté commune en initiatives concrètes et en résultats tangibles, ce à quoi nous nous attellerons dans les mois à venir", a-t-il conclu.

Juraj Blanár : Le dialogue entre la Slovaquie et le Maroc se démarque par son ouverture et sa profondeur

Le ministre des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque, Juraj Blanár, a affirmé jeudi à Rabat que le dialogue entre son pays et le Maroc se démarque par son ouverture et sa profondeur.

Lors d'un point de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le chef de la diplomatie slovaque a souligné que son pays considère le Royaume comme un partenaire important en Afrique et aspire à entamer une nouvelle phase de coopération renforcée avec le Maroc dans divers domaines.

Il a rappelé qu'une déclaration conjointe et un mémorandum d'entente ont été signés à cette occasion en vue de promouvoir la coopération bilatérale dans divers secteurs, exprimant le souhait de voir s'élargir les perspectives de partenariat à d'autres domaines.

Le ministre slovaque a mis l'accent sur l'importance de se concentrer sur des projets spécifiques afin de renforcer les initiatives commerciales bilatérales, mettant en avant l'importance du soutien mutuel aux candidatures des deux pays au sein du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2028-2029, ainsi que de leur coordination en matière de préservation de la paix et de la sécurité internationales.

"Nous aurons des visions communes concernant nos candidatures réciproques (...). Nous aspirons également à emprunter les voies permettant d'éviter les conflits internationaux au sein des Nations unies, et à engager une réflexion sur la réforme de l'organisation onusienne, dans une perspective de renforcement de notre partenariat", a-t-il dit.

Et d'ajouter que la Slovaquie veille à respecter et à soutenir les intérêts du Maroc, qu'elle considère comme un partenaire fiable, attaché au respect du droit international.

La 83^{ème} session du Comité exécutif de l'UPA réaffirme l'importance du renforcement de l'Union et du développement de ses mécanismes



La 83^e session du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA), dont les travaux se sont achevés jeudi à Rabat, a constitué une occasion renouvelée de réaffirmer l'importance du renforcement de cette instance et du développement de ses mécanismes d'action.

Selon un communiqué du Parlement, cette session s'est tenue avec la participation de délégations parlementaires représentant plusieurs pays membres, en présence active des chefs de délégation ainsi que de représentants des institutions législatives africaines.

Les échanges ont principalement porté sur la nécessité de moderniser les

mécanismes de gouvernance, d'efficacité et de performance, afin de permettre à l'Union de poursuivre pleinement ses missions dans les meilleures conditions.

A cette occasion, les membres du Comité exécutif ont exprimé leur profonde gratitude et leur reconnaissance à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que

Dieu l'assiste, ainsi que leur appréciation pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse réservés aux délégations participantes, saluant les efforts déployés par les autorités marocaines pour assurer l'organisation et le succès de cette session.

Les travaux de cette session, ouverte par les présidents de la Chambre des représentants, Rachid Talbi Alami, de la Chambre des conseillers, Mohamed Ould Errachid, et du Comité exécutif de l'UPA, Ali Kolotou Tchaimi (président de l'Assemblée nationale de la République du Tchad), ont été marqués par des débats approfondis.

Ils ont porté notamment sur la présentation des activités de l'Union entre les deux sessions, l'adoption du rapport et des recommandations de la Commission de contrôle des comptes et des rapports financiers au titre de 2024, ainsi que sur les préparatifs de la 47^e Conférence de l'UPA et l'examen de ses statuts et de son règlement intérieur.

Au cours de cette session, le Comité exécutif a adopté le projet d'ordre du jour de la 47^e Conférence de l'UPA et décidé d'élargir la composition de la Commission chargée de l'étude des propositions de révision des statuts et du règlement intérieur, en y intégrant des représentants supplémentaires de plusieurs Parlements, dont celui du Maroc.

Par la même occasion, il a été décidé de la tenue de la 84^e session du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine en novembre 2025 à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

A Santiago, le Maroc célèbre la Journée de l'Afrique et réitère son attachement à l'idéal panafricain

L'ambassade du Maroc au Chili a célébré, jeudi, la Journée mondiale de l'Afrique dans le prestigieux cadre de la Bibliothèque nationale du Chili, une occasion de confirmer l'ancrage du Royaume dans la dynamique panafricaine.

Cette fête africaine a été organisée en partenariat avec la Bibliothèque nationale du Chili et le Centre culturel Mohammed VI pour le dialogue des civilisations de Coquimbo (Chili).

Dans son allocution d'ouverture, la directrice de la Bibliothèque nationale, Soledad Abarca de la Fuente, a salué les efforts continus du Maroc en faveur du développement du continent africain, tout en mettant en lumière l'importance de cette journée pour renforcer les liens culturels entre l'Afrique et l'Amérique latine.

Elle a mis l'accent sur la coopération étroite et fructueuse entre la Bibliothèque nationale et l'ambassade du Maroc à Santiago, marquée par plusieurs initiatives culturelles conjointes,

notamment dans les domaines de la préservation de la mémoire historique, de la promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel.

Prenant la parole, l'ambassadeur du Maroc au Chili, Kenza El Ghali, a rappelé la vision panafricaine de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a jeté les bases de la politique africaine du Royaume, basée sur la solidarité, le co-développement et la coopération Sud-Sud.

Revenant sur les grands axes de cette politique, la diplomate marocaine a évoqué l'initiative atlantique lancée par le Souverain, le projet de gazoduc Nigeria-Maroc, les partenariats agricoles portés par le Groupe OCP et les investissements dans les énergies renouvelables, ainsi que la politique migratoire humaine et inclusive du Maroc.

Mme El Ghali a rappelé plusieurs jalons majeurs ayant marqué la relation entre le Maroc et le continent africain, en commençant par le retour du Maroc à l'Union africaine, l'adhésion du

Royaume à la CENSAD, la demande d'intégration à la CEDEAO, la ratification de l'accord instituant la ZLECAF, ou encore les visites Royales dans plus de 30 pays africains.

Au plan commercial, a-t-elle indiqué, les échanges du Maroc avec les pays africains ont progressé de 45% entre 2013 et 2023, atteignant 52,7 milliards de dirhams. Le Royaume est aujourd'hui le deuxième exportateur africain de services, avec un volume annuel de 16,2 milliards de dollars.

Mme El Ghali a souligné, en outre, les actions pionnières adoptées par le Maroc dans le domaine environnemental, la formation de milliers d'étudiants dans les universités et les instituts marocains, et les campagnes de régularisation successives des migrants originaires notamment d'Afrique subsaharienne.

L'ambassadeur du Royaume a précisé dans ce contexte que la stabilité régionale constitue un socle indispensable pour la réussite de ces projets structu-

rants, mettant en avant l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara comme solution politique crédible et réaliste à même d'impulser un développement durable.

La Journée de l'Afrique au Chili a été marquée par la projection d'une vidéo retraçant les grandes étapes de l'engagement historique du Maroc envers l'Afrique et mettant en lumière les nombreuses initiatives Royales en faveur du développement continental.

Elle s'est clôturée par l'inauguration d'une exposition photographique illustrant les moments forts de l'engagement du Maroc en Afrique et la richesse des relations historiques entre le Royaume et le continent.

Ont été présents à cette cérémonie des représentants du ministère chilien des Affaires étrangères, notamment Rodrigo Hume, directeur des affaires culturelles, des députés chiliens, des membres du corps diplomatique accrédité à Santiago, des artistes et des universitaires.

L'Initiative Royale visant à faciliter l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique mise en exergue à Vienne

L'Initiative Royale visant à faciliter l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique a été mise en exergue, jeudi à Vienne, dans le cadre d'un side-event organisé en marge de la 34^e session de la Commission des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale (CCPCJ).

Dans une allocution à cette occasion, l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'Office des Nations unies à Vienne, Azzeddine Farhane, a indiqué que cette initiative vise à ouvrir de nouveaux horizons de coopération et de développement économique au profit des pays du Sahel, en facilitant leur accès à l'océan Atlantique et en renforçant les opportunités d'échanges commerciaux et économiques.

Lors de cet événement dédié à la section Afrique de l'Ouest et Sahel de l'initiative CONNECT de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD), M. Farhane a rappelé que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a reçu, le mois dernier à Rabat, les ministres des Affaires étrangères du Burkina Faso, du Mali et du Niger, réaffirmant le plein soutien du Maroc à l'Alliance des Etats du Sahel et à ses efforts légitimes pour rétablir la paix et la stabilité.

Au cours de cette audience, les ministres des Affaires étrangères ont transmis au Souverain la gratitude de leurs chefs d'Etat pour l'intérêt constant que le Souverain porte au Sahel, ainsi que pour les actions et initiatives Royales visant à promouvoir le développement économique et social des pays de la région et de leurs peuples.

Par ailleurs, M. Farhane a réitéré le ferme soutien du Maroc à l'ONUDD et à son Service de prévention du terrorisme, saluant l'initiative CONNECT et son pilier régional en Afrique de l'Ouest et au Sahel, "comme un programme opportun et innovant pour rompre le dangereux lien entre le crime organisé et le terrorisme".

Le Maroc a toujours mis en garde contre cette menace et s'est efforcé d'en atténuer les conséquences dévastatrices, a souligné le diplomate lors de ce side-event sous la forme d'un panel modéré par l'ambassadrice du Burkina Faso avec comme principaux intervenants les ambassadeurs du Maroc, du Japon et du Ghana et le chef du département de lutte contre le terrorisme de l'ONUDD.

Le Royaume considère l'initiative CONNECT comme une plateforme clé à même d'améliorer la coordination opérationnelle, faci-

liser le partage de renseignements et construire des systèmes de justice pénale résilients au Sahel et au-delà, a-t-il poursuivi.

"Nous pensons que le soutien aux pays du Sahel n'est pas seulement un impératif régional, mais une responsabilité mondiale", a insisté M. Farhane, estimant que les menaces émanant de cette région dépassent les frontières et nécessitent une réponse collective et coordonnée. "Nous appelons donc tous les partenaires à soutenir et à coparrainer des initiatives telles que CONNECT, et à accroître le soutien technique et financier aux Etats touchés par la crise au Sahel", a-t-il dit.

En effet, l'initiative CONNECT devrait être soutenue, renforcée et pérennisée par la création de synergies et de dynamiques dans le cadre de la mise en œuvre des conventions internationales TOC, ICSANT, CPPM et CPPM amendée, relatives à la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, a-t-il plaidé. Ces instruments internationaux devraient être mis en œuvre par l'organisation d'exercices sur le terrain et d'exercices de renforcement des capacités nationales en Afrique.

En outre, M. Farhane a expliqué que dans le cadre de son enga-

gement pour la paix et le développement, le Maroc a adopté une stratégie multidimensionnelle et proactive basée sur la prévention, la vigilance sécuritaire, l'inclusion sociale et la coopération régionale, avant de mettre en lumière les contributions du Royaume aux efforts de lutte contre le terrorisme sur le continent africain.

Dans ce sens, il a rappelé que le Maroc abrite à Rabat, depuis 2021, le Bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique, qui se concentre sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et d'initiatives de formation à la lutte contre le terrorisme pour les Etats membres africains.

Ce Bureau a formé plus de 1.500 experts africains, renforçant ainsi la capacité du continent à faire face à cette menace, a détaillé M. Farhane.

Le Maroc s'est également engagé bilatéralement avec plusieurs pays et dans différentes enceintes, notamment au niveau de l'ONU dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) ainsi que de la Coalition mondiale contre Daesh, a-t-il fait savoir.

Et de rappeler que le Maroc a coprésidé, depuis 2016, le GCTF, une fonction qu'il a assumée pour

trois mandats consécutifs: Conjointement avec les Pays-Bas durant la période allant de 2015 à 2019, avec le Canada entre 2019 et 2022, et avec l'Union européenne depuis septembre 2022.

Concernant la Coalition mondiale contre Daesh, le Maroc s'est porté volontaire pour coprésider le Groupe de réflexion sur l'Afrique avec l'Italie, le Niger et les Etats-Unis, a ajouté l'ambassadeur.

Selon lui, les objectifs de ce groupe de réflexion sont en parfaite adéquation avec les paramètres d'une implication efficace dans la lutte contre le terrorisme en Afrique, à savoir soutenir les efforts africains dans la lutte contre le terrorisme au niveau sous-régional, soutenir l'appropriation par l'Afrique des politiques de lutte contre le terrorisme, soutenir et rationaliser les efforts de renforcement des capacités sur le continent, et prévoir une approche holistique qui permette la sécurité et le développement.

Et de conclure que le Maroc reste attaché à l'action multilatérale et estime que seuls la solidarité, la coopération et le développement durable permettront de lutter efficacement contre le terrorisme et ses causes profondes.

Les étudiants marocains, première communauté estudiantine étrangère en France

Les étudiants marocains forment toujours la première communauté étudiante étrangère en France, avec un effectif de 43.354 étudiants, un chiffre stable depuis plusieurs années. Ils devancent ainsi les étudiants originaires d'autres pays comme la Chine, l'Italie, le Sénégal ou encore l'Algérie, selon un rapport publié par Campus France en mai 2025.

Depuis 2018, la France a mis en place une stratégie nationale visant à accueillir 500.000 étudiants étrangers d'ici 2027. Un objectif qui semble à portée de main puisque le pays en comptait déjà 430.000 pour l'année universitaire 2023-2024, d'après Donatien Issart, directrice générale de Campus France. Cette politique s'inscrit dans une dynamique de renforcement de l'attractivité universitaire française.

Les étudiants marocains représentent environ 10 % de l'ensemble des étudiants étrangers en France. Toutefois, leur nombre est en léger déclin depuis deux ans, une tendance que les experts expliquent par le développement du système universitaire au Maroc, avec une offre croissante en universités et écoles supérieures, notamment privées.

La France demeure, aux côtés de l'Allemagne, l'un des pays les plus attractifs pour les étudiants de diverses origines. Aucune nationalité ne représente plus de 10 % du total des étudiants étrangers, ce qui traduit une certaine équité dans la répartition géogra-



phique. Ainsi, les étudiants venant d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient constituent environ 28 % du total, ceux d'Europe 25 %, d'Afrique subsaharienne 25 %, d'Asie et d'Océanie 13 %, et des Amériques 8 %.

Les universités françaises accueillent la grande majorité des étudiants étrangers (63 % en 2023-2024, en légère baisse d'un point par

rapport à l'année précédente), y compris les Marocains qui privilégient largement ce type d'établissement. En parallèle, les écoles de commerce connaissent une hausse de fréquentation (15 %, +1 point), suivies par les écoles d'ingénieurs (8 %, +1 point).

Concernant les niveaux d'études, 52 % des étudiants étrangers s'inscrivent en licence,

40 % en master, et 8 % en doctorat. Les sciences fondamentales attirent le plus grand nombre (33 %), suivies par les sciences humaines et sociales, les lettres et les langues (30 %), et enfin les sciences économiques (17 %).

Les principaux pays d'origine des étudiants étrangers en France en 2023-2024 demeurent inchangés : Maroc, Algérie, Chine, Italie et Sénégal. Notons une reprise du nombre d'étudiants chinois, en hausse pour la première fois depuis 2019-2020. En revanche, le nombre d'étudiants marocains a connu une baisse de 4 % pour la deuxième année consécutive, bien que le Maroc reste en tête du classement.

L'Algérie, quant à elle, enregistre une baisse significative des visas étudiants délivrés pour 2024 (-23 % par rapport à 2023), ce qui laisse présager une diminution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur français pour l'année 2024-2025.

Enfin, cette politique d'accueil profite aussi aux étudiants français grâce au principe de réciprocité. En 2022, environ 114.000 étudiants français ont effectué une mobilité internationale diplômante, soit une hausse de 20 % par rapport à cinq ans plus tôt. La France se classe 7^e au monde en termes de mobilité sortante, et 2^e pour le nombre de participants au programme Erasmus+.

Paris. Youssef Lahlali

Débat à Casablanca sur le rôle de l'IA en faveur de l'inclusion socioéconomique des jeunes

Le rôle de l'intelligence artificielle (IA) en faveur de l'inclusion socioéconomique des jeunes a été mis en lumière jeudi lors d'un débat organisé par la préfecture des arrondissements de Sidi Bernoussi à Casablanca.

Animé par des experts et des universitaires, ce débat, organisé à l'occasion de la célébration du 20ème anniversaire de l'Initiative nationale pour le Développement Humain (INDH), a permis d'échanger les vues sur les moyens de mettre à profit les immenses possibilités offertes par l'IA en faveur du développement et de l'insertion économique des jeunes.

Les intervenants ont ainsi appelé à inscrire l'IA dans les formations données aux bénéficiaires avec le soutien de l'INDH.

Dans une déclaration à la MAP, Mohamed Dardouri, wali, coordonnateur national de l'INDH, a affirmé que l'incubateur des projets pour l'accompagnement et l'inclusion socioéconomique des jeunes à Sidi Bernoussi est un modèle de réussite des projets pro-



grammés dans le cadre de la troisième phase de l'INDH, fournissant des formations adaptées aux attentes des jeunes, outre leur accompagnement dans la recherche d'un emploi ou encore la création de petites en-

treprises.

Soulignant que le succès des programmes au titre de toutes les phases de l'INDH s'explique par la clairvoyance de la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, il a

salué le travail du Comité provincial de développement humain (CPDH) ainsi que l'action des gestionnaires de cet incubateur qui s'affirme aujourd'hui comme un modèle notamment dans les do-

maines de l'entrepreneuriat, l'emploi ou encore l'amélioration du revenu des jeunes et leur inclusion économique.

Pour sa part, le chef de la Division de l'action sociale à la préfecture des arrondissements de Sidi Bernoussi, Mohamed Moujib, a noté que la célébration de ce 20ème anniversaire est l'occasion de présenter le bilan des projets réalisés grâce à l'INDH durant les trois phases écoulées ainsi que l'évaluation des acquis enregistrés.

D'où, pour lui, l'importance de ce débat dans l'échange des vues et des idées ainsi que la consolidation des acquis sur le chemin des projets réalisés grâce à l'INDH au niveau de cette préfecture.

Outre le débat, cette rencontre a été marquée par l'ouverture de la 8ème édition du Salon de l'emploi, le lancement officiel du programme de soutien à l'employabilité, la remise des prix aux porteurs des meilleures idées de projets ainsi que des certificats de formation aux jeunes inscrits dans le cadre du programme de soutien à l'emploi.

Tenue à Rabat de la 20ème réunion de haut niveau du Forum de coopération sino-arabe et de la 9ème session du Dialogue politique stratégique

La 20e réunion de haut niveau du Forum de coopération sino-arabe et la 9e session du Dialogue politique stratégique sino-arabe se sont tenues, mercredi à Rabat, en vue de renforcer les relations de coopération stratégique entre les Etats arabes et la République Populaire de Chine.

Ont pris part à cette réunion des hauts responsables et représentants des ministères arabes des Affaires étrangères, ainsi qu'une délégation de haut niveau de la République Populaire de Chine, composée de plusieurs secteurs et institutions chinoises concernées, outre une délégation de hauts responsables du secrétariat général de la Ligue des Etats arabes.

L'accueil par le Maroc de ces deux sessions dénote de l'attention que porte le Royaume, conformément aux Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, au renforcement des relations de coopération entre le Royaume et la République Populaire de Chine amie, ainsi qu'avec l'ensemble des Etats arabes frères, dans le cadre du respect mutuel, de la solidarité et du développement commun.

Ces deux sessions se sont penchées sur les moyens de soutenir le partenariat sino-arabe dans un contexte de mutations internationales accélérées. A cette occasion, les deux parties ont réitéré leur engagement commun de renforcer le dialogue politique, d'élargir les perspectives de partenariat économique et d'intensifier la concertation sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Elles ont également exprimé leur volonté d'asseoir une coopération multidimensionnelle, basée sur le respect mutuel et les intérêts communs, ainsi que le respect de la souveraineté des pays et leur intégrité territoriale.

Dans le document final adopté, les deux parties ont exprimé leur soutien aux efforts de

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, tout en soulignant l'importance du rôle de la présidence de ce comité.

En effet, elles se sont félicitées de l'action du Comité Al-Qods ainsi que des efforts consentis par l'Agence Bayt Mal Al-Qods, bras exécutif, pour soutenir la résilience de la ville d'Al-Qods et des Maqdessis et défendre la cause palestinienne, notamment à travers les aides médicales, humanitaires et alimentaires d'urgence fournies aux Palestiniens.

Les deux parties ont également réaffirmé le droit du peuple palestinien à établir un Etat de Palestine indépendant, avec pour capitale Al-Qods Est, sur la base des frontières de juin 1967, conformément aux résolutions internationales y afférentes.

A cet égard, elles ont loué les efforts du Royaume pour l'organisation, le 20 mai 2025 à Rabat, de la 7e Réunion de l'Alliance globale pour la mise en œuvre de la solution à deux Etats.

Les participants ont également salué les initiatives atlantiques lancées par le Souverain en tant que processus de partenariat devant jouer un rôle capital dans le renforcement des liens de coopération, d'intégration et de complémentarité économique entre les pays de la région, ainsi que dans la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité partagées.

Au registre du renforcement de la paix et de la sécurité internationales, les deux parties se sont félicitées de la présidence marocaine de la 6e Conférence sur l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, exprimant leur soutien à la présidence par le Maroc du Comité des Nations unies pour l'utilisation pacifique de l'espace extratmosphérique.

Elles ont également réaffirmé l'importance de la lutte contre le crime transfrontalier et son lien avec le terrorisme et le séparatisme,

soulignant la nécessité d'y faire face à travers la coopération sécuritaire, l'échange d'informations et l'intensification des efforts conjoints pour lutter contre le financement de ce crime.

Elles ont aussi condamné le terrorisme sous toutes ses formes, manifestations et mobiles, insistant sur la nécessité de le combattre, d'en éradiquer les racines et d'en tarir les sources.

A cet égard, les deux parties ont salué l'accueil par le Maroc du Bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique.

Sur un autre registre, elles ont mis en avant l'importance de la fédération des efforts régionaux et internationaux pour parvenir à des solutions politiques aux crises et questions régionales, y compris la situation que traversent certains pays arabes, insistant sur l'engagement en faveur de leur unité et le respect de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale.

Concernant l'évolution de la situation en Libye, les deux parties ont salué les efforts déployés par le Royaume du Maroc pour garantir la sécurité et la stabilité dans ce pays, relevant la centralité de l'accord politique libyen signé en 2015 à Skhirat.

D'autre part, elles ont exprimé leur soutien aux initiatives chinoises, à l'instar de celle de "la Ceinture et la Route", ainsi que "l'Initiative pour le développement mondial" en tant que cadre contribuant à renforcer la coopération sino-arabe dans les domaines des infrastructures, du commerce, de l'économie numérique et de la logistique.

Sur le volet économique, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité de drainer des investissements chinois dans le monde arabe et d'accroître le volume des échanges commerciaux, tout en veillant à conclure des partenariats dans divers secteurs vitaux, à l'instar des

infrastructures, de l'industrie, des technologies, des énergies renouvelables, du tourisme, de la santé et de l'intelligence artificielle.

A cet égard, elles se sont félicitées des efforts déployés par le Centre international d'intelligence artificielle du Maroc "AI Movement", relevant de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P).

Les deux parties ont, par ailleurs, loué les conclusions de la 4e Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, tenue en février dernier à Marrakech, qui ont été actées dans la "Déclaration de Marrakech", remerciant le Royaume pour sa sage présidence de la 6e Assemblée des Nations unies pour l'environnement.

Par ailleurs, les deux parties ont mis l'accent sur l'importance de la promotion de la coopération sino-arabe dans le domaine culturel et de dialogue des civilisations, ce qui est de nature à contribuer à raffermir la compréhension et la communication au service des intérêts communs, soulignant l'importance de consolider la coopération dans les domaines des politiques sociales et l'autonomisation des femmes pour contribuer au développement durable.

A cet égard, les participants ont mis l'accent sur l'importance de la coopération dans les domaines de la jeunesse et du sport, se félicitant de l'organisation par le Royaume du Maroc de la Coupe du monde 2030 aux côtés de l'Espagne et du Portugal, ainsi que de l'accueil par le Royaume d'Arabie saoudite du Mondial 2034.

Les conclusions de ces deux sessions à Rabat constituent un pas de plus pour hisser le partenariat entre les deux parties à des perspectives plus élargies dans différents domaines d'autant que le forum sino-arabe constitue un espace de haut niveau pour renforcer le dialogue, la concertation et la coopération fructueuse entre les deux parties.



L'ONEE obtient un financement de 300 millions d'euros pour renforcer son réseau électrique

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a annoncé, jeudi, un nouveau financement de 300 millions d'euros auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque allemande de développement (KfW) et l'Union européenne (UE), pour renforcer son réseau électrique.

Ce financement s'inscrit dans le cadre d'une visite de haut niveau conduite par Ioannis Tsakiris, vice-président de la BEI, Christiane Laibach, membre du directoire de la KfW et Daniele Dotto, chef de la délégation-adjoint de l'UE, sur le site du parc éolien de Jbel Lahdid de 270 MW, réalisé par l'ONEE, dans la province d'Essaouira, a indiqué un communiqué conjoint.

Il vise à améliorer l'intégration des énergies renouvelables à travers le renforcement du réseau électrique du Maroc, dans le cadre de leur coopération stratégique pour soutenir la transition énergétique du Royaume.

Ainsi, le nouveau financement, structuré et conduit par la BEI (170 millions d'euros) aux côtés de la KfW au nom du gouvernement allemand (130 millions d'euros), soutiendra une série d'investissements, à réaliser par l'ONEE, destinés à moderniser et étendre le réseau national de transport d'électricité sur 731 km, permettant l'augmentation de la capacité d'évacuation du réseau de transport de 1850 Mega Volt Ampère.

L'objectif est de faciliter l'intégration de nouvelles capacités renouvelables dans le système électrique et d'accompagner l'ONEE dans son rôle de gestionnaire du réseau, en appui aux objectifs énergétiques et climatiques du Maroc, rapporte la MAP.

Ces investissements contribueront à améliorer la sécurité d'approvisionnement, à réduire les émissions de gaz à effet de serre (390.000 t CO₂e/an à l'horizon 2030) et à stimuler la croissance dans plusieurs régions du pays, tout en renforçant la résilience du réseau national face à l'augmentation de la demande et aux aléas climatiques.

Ce nouveau financement s'inscrit dans une dynamique ambitieuse portée par l'ONEE, acteur majeur de la transition énergétique du Royaume, souligne la même source, révélant que l'Office a engagé un plan d'équipement de 220 milliards de dirhams à l'horizon 2030, dont 177 milliards destinés au secteur électrique, visant à



porter la capacité installée en énergies renouvelables à 56% d'ici fin 2027.

Parmi les projets structurants figurent le développement de 12,5 GW de capacités renouvelables additionnelles, le renforcement du réseau de transport sur plus de 700 km, et la mise en œuvre d'une autoroute électrique de 3000 MW d'une longueur de 1400 km entre le Sud et le Centre du Royaume. Ces investissements renforcent la sécurité énergétique du pays, soutiennent la décarbonation de l'économie et positionnent le Maroc comme un modèle régional en matière d'énergie durable.

Mis en service en octobre 2024, le parc éolien de Jbel Lahdid est le quatrième projet du Programme intégré de l'énergie éolienne de 1000 MW, note-t-on de même source, rappelant que ce projet a été cofinancé par des prêts de 200 millions d'euros chacun de la BEI et de la KfW au nom du gouvernement allemand, ainsi qu'une subvention de 15 millions d'euros de l'UE.

Doté d'une capacité de 270 MW, le parc devrait produire environ 952 GWh d'électricité renouvelable par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1,2 million d'habitants. Il illustre l'impact concret de la coopération européenne dans la mise en œuvre des engagements climatiques du Royaume.

Cette initiative démontre la capacité de l'équipe Europe à mobiliser des ressources financières et techniques cohérentes avec les priorités de ses partenaires, en parfaite adéquation avec le Partena-

riat vert Maroc-UE, le Pacte vert pour l'Europe et les ambitions marocaines de transition énergétique. Par ailleurs, le prêt de la BEI bénéficie d'un appui de l'UE, qui, à travers son dispositif de garantie, améliore ainsi les conditions de financement et renforce l'impact de l'opération.

En parallèle, la BEI et la KfW ont conclu un accord de coopération renforcée dans le cadre de l'initiative de délégation réciproque (Mutual Reliance Initiative - MRI), qui confie à la BEI le rôle de chef de file pour l'instruction et le suivi du projet. Ce mécanisme permet de simplifier les procédures pour les autorités marocaines et d'assurer une mise en œuvre plus rapide, coordonnée et efficace des opérations cofinancées.

Ce rôle s'inscrit dans une relation de confiance construite sur la durée entre la BEI et l'ONEE, avec 23 projets déjà financés conjointement. Il reflète une volonté partagée de renforcer l'impact des investissements en faveur d'un système énergétique plus durable, résilient et inclusif.

Dans ce sens, M. Tsakiris a relevé que le parc de Jbel Lahdid illustre la solidité du partenariat entre le Maroc et les institutions européennes en matière de transition énergétique. "Avec ce nouvel appui de 170 millions d'euros, nous soutenons l'extension du réseau électrique national, un levier essentiel pour renforcer le lien entre production d'énergie verte et infrastructures de transport d'électricité, au service d'une transition énergétique durable et du déve-

loppement du pays", a-t-il souligné.

Et d'ajouter qu'en assumant le rôle de chef de file dans le cadre de l'initiative de délégation réciproque, la BEI s'appuie sur trois décennies de coopération avec l'ONEE pour offrir un cadre de partenariat plus efficace et mieux coordonné. "C'est un exemple concret de l'approche Team Europe au service de nos clients", a-t-il affirmé.

Pour sa part, l'ambassadrice de l'UE, Patricia Lombart Cussac, a indiqué que "ce programme est une nouvelle démonstration des réalisations concrètes de notre Partenariat vert Maroc-UE et de l'engagement continue de l'équipe Europe dans le financement de ces infrastructures clés pour la transition énergétique marocaine".

De son côté, l'ambassadeur de l'Allemagne Robert Dölger, a assuré que l'Allemagne et le Maroc ont construit un partenariat solide et de confiance dans le secteur de l'énergie, qui constitue un modèle de coopération internationale en matière de climat et de développement durable.

"Avec cet accord de cofinancement, nous franchissons une nouvelle étape majeure vers la réalisation de nos objectifs climatiques ambitieux", a-t-il relevé, poursuivant qu'ensemble "nous transformons une vision politique partagée en actions concrètes - à travers des investissements communs dans l'énergie solaire, l'éolien et le développement des réseaux électriques".

Grâce à cet accord, l'Allemagne contribue désormais à hau-

teur de plus de 3 milliards d'euros à la transition énergétique et à la résilience climatique au Maroc, a-t-il noté, ajoutant que ce partenariat renforce la responsabilité globale et ouvre la voie vers un avenir plus vert et plus résilient.

Pour sa part, Christiane Laibach, membre du Directoire du groupe KfW, a souligné que le Programme d'intégration des énergies renouvelables de 130 millions d'euros est une étape importante dans l'engagement continu en faveur de la transition énergétique au Maroc, notant qu'il soutient la création d'un réseau électrique numérique et robuste pour un avenir dans lequel la majorité de l'électricité proviendra de sources renouvelables.

Les partenariats fiables à long terme, comme celui conclu avec le Maroc et l'ONEE, sont essentiels pour réaliser la transition vers une économie verte, a-t-elle fait savoir, précisant que la KfW soutient la contribution du Maroc à la protection internationale du climat et ouvre des opportunités pour l'industrie allemande et européenne.

Le directeur général de l'ONEE Tarik Hamane, a, à son tour, indiqué que "sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume du Maroc poursuit résolument sa transition énergétique vers un modèle durable et inclusif", considérant que le nouveau financement de 300 millions d'euros, mobilisé par la Banque européenne d'investissement, la KfW et l'UE, témoigne de la solidité de nos partenariats stratégiques et de la confiance accordée à l'ONEE.

Ce soutien contribuera aux efforts consentis afin d'accélérer la modernisation et le renforcement de notre réseau électrique national, facilitant ainsi l'intégration de nouvelles capacités d'énergies renouvelables, a noté M. Hamane, ajoutant qu'avec une capacité installée de 12 GW, dont plus de 45% issue des énergies renouvelables, et un réseau de transport de plus de 30.000 km, l'ONEE s'engage pleinement à atteindre les objectifs nationaux en matière d'énergies renouvelables à l'horizon 2030.

Ces avancées renforcent la position du Maroc en tant que carrefour énergétique incontournable entre l'Afrique et l'Europe et leader régional et continental en matière de transition énergétique, contribuant activement à la sécurité énergétique, à la décarbonation de l'économie et au développement durable du Royaume, s'est-il félicité.

Port de Dakhla: Baisse de 36% des débarquements de pêche à fin avril

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau du port de Dakhla ont atteint 19.337 tonnes (T) à fin avril 2025, en baisse de 36% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces captures a également baissé de 12% à plus de 244,42 millions de dirhams (MDH), contre plus de 279,30 MDH à fin avril 2024, a précisé l'ONP dans son dernier rapport sur les statistiques de la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port ont baissé de 59% au cours des quatre premiers mois de 2025 à 9.756 T, pour une valeur estimée à 71 MDH (-49%), contre plus de 140,56 MDH/ 23.941 T à fin avril 2024, rapporte la MAP. Les débarquements des poissons blancs ont, quant à eux, augmenté de 54% à 9.536 T, pour une valeur de plus de 164,62 MDH, contre plus de 129,28 MDH/ 6.175 T en glissement annuel.

Concernant les débarquements des céphalopodes, ils ont augmenté de 79% à 3 T pour des re-

cettes de plus de 286.000 dirhams (+98%), tandis que pour les crustacés, les débarquements ont baissé de 30% à 43 T, générant des revenus de plus de 8,51 MDH (-9%).

Au niveau national, les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 206.666 T à fin avril dernier, en baisse de 23% par rapport à la même période une année auparavant. En valeur, ces débarquements ont enregistré une hausse de 2% à environ 3,66 milliards de dirhams (MMDH).

Télécommunications

L'ANRT notifiée du projet de concentration économique d'IAM et Wana

L'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) a annoncé avoir reçu une notification d'un projet de concentration consistant en la création, par Itissalat Al-Maghrib (IAM) et Wana Corporate (Wana), de deux entreprises communes, "FiberCo" et "TowerCo", ayant pour objet la mutualisation d'investissements dans le secteur des télécommunications (marchés des infrastructures - optiques et mobiles - de télécommunications).

Il s'agit de déployer de nouvelles infrastructures passives de réseaux de fibre optique jusqu'aux abonnés (FiberCo) et de nouvelles infrastructures passives d'accueil des équipements de téléphonie mobile des opérateurs de télécommunications

(TowerCo), indique un communiqué de l'ANRT.

"FiberCo", qui sera détenue à 50% par Wana et à 50% par IAM, aura pour activité le déploiement au Maroc de nouvelles infrastructures passives permettant la mise en place des réseaux de fibre optique "Fiber to the Home" jusqu'aux abonnés et la fourniture d'un accès passif à ces infrastructures, rapporte la MAP.

Concernant "TowerCo", qui sera également détenue à 50% par Wana et à 50% par IAM, aura pour objet le déploiement au Maroc de nouvelles infrastructures passives permettant d'héberger des équipements de téléphonie mobile et la fourniture d'un accès passif à ces infrastructures.

Elle aura aussi pour activité la reconstruction d'infrastructures exist-

tantes des parties lorsque les pylônes existants doivent être remplacés.

IAM est une société anonyme à directoire et à conseil de surveillance, au capital social de 5.274.572.040 dirhams, constituée en vertu du droit du Royaume du Maroc, immatriculée au registre du commerce de Rabat sous le numéro 48947 dont le siège social est situé à Avenue Annakhil, Hay Riad, Rabat, Maroc.

Itissalat Al-Maghrib est un opérateur de télécommunications titulaire de plusieurs licences de télécommunications l'autorisant à fournir des services fixes et mobiles au Maroc.

Quant à Wana, elle est une société anonyme au capital social de 5.857.302.900 dirhams, constituée en vertu du droit du Royaume du Maroc, immatriculée au registre de

commerce de Casablanca sous le numéro 99907 dont le siège social est situé à Boulevard Sidi Mohamed Ben Abdellah Marina Shopping Centre, Casablanca.

Wana est un opérateur de télécommunications titulaire de plusieurs licences de télécommunications l'autorisant à fournir des services fixes et mobiles au Maroc.

L'ANRT fait savoir que les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations au plus tard, le 30 mai 2025 à 15H30, à travers le dépôt électronique à l'adresse "concentration-economique@anrt.ma" ou dans une enveloppe fermée, destinée au directeur général de l'ANRT, à déposer au siège de l'ANRT (4ème étage), sis au Complexe d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad, Rabat.

BAD-Maroc

Une revue de la performance du portefeuille pour optimiser 2,9 Md€ d'investissements structurants

Le Maroc et la Banque africaine de développement (BAD) consolident leur partenariat stratégique pour accélérer les grands chantiers, avec une revue de portefeuille ambitieuse pour optimiser 2,9 milliards d'euros (Md€) d'investissements structurants.

Selon un communiqué de la BAD, le responsable-pays de la Banque au Maroc, Achraf Tarsim, a indiqué, à l'occasion du lancement de la revue de la performance du portefeuille des projets financés par l'institution au Maroc, que "près de trois milliards d'euros d'opérations sont actuellement en cours au Maroc pour amorcer des projets et réformes clés qui renforcent la compétitivité et l'attractivité du Royaume".

Ce chiffre, a-t-il souligné, "reflète l'excellence, la profondeur et la vitalité

de notre partenariat".

Pendant deux jours, une centaine de représentants issus du gouvernement, de la Banque et des unités de gestion des projets émanant des ministères et administrations seront réunis autour d'un objectif central : maximiser l'efficacité du déploiement des 32 projets en cours d'exécution et renforcer leur convergence avec les priorités nationales, rapporte la MAP.

Dans une approche participative et axée sur les résultats, l'atelier permettra d'élaborer un plan d'amélioration du portefeuille. "Notre rencontre avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'action publique traduit la volonté partagée d'amplifier l'impact socioéconomique des projets sur le terrain, au bénéfice des populations", a noté M.

Tarsim. La première journée de l'atelier sera consacrée à la formulation d'une matrice de recommandations destinée à renforcer l'efficacité opérationnelle des projets. Ce document proposera des actions ciblées à l'intention des parties prenantes – la Banque, les autorités nationales et les équipes opérationnelles – afin d'optimiser la performance globale du portefeuille.

Les discussions prévues pour la seconde journée permettront de définir les modalités de mise en œuvre du plan d'amélioration du portefeuille, en lien avec les priorités nationales du Maroc et les Objectifs de développement durable (ODD).

Cette revue permettra ainsi d'identifier les principaux défis rencontrés dans l'exécution des projets, de proposer des

solutions pour lever les contraintes, optimiser les processus et renforcer la coordination entre les différents niveaux d'intervention.

Dans un contexte d'accélération des chantiers de développement du Royaume, cet exercice stratégique contribue à garantir la pertinence, la cohérence et l'efficacité des interventions multisectorielles de la Banque au Maroc.

Depuis plus d'un demi-siècle, la BAD a mobilisé près de 15 milliards d'euros pour financer plus de 150 projets et programmes. Ces interventions couvrent des secteurs stratégiques tels que le transport, la protection sociale, l'eau et l'assainissement, l'énergie, l'agriculture, la gouvernance et le secteur financier.

Journée mondiale de la diversité culturelle

Art & culture L'IRCAM met à l'honneur le patrimoine oral amazigh

L'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM) a célébré, jeudi à Rabat, la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, à travers une rencontre dédiée au patrimoine oral, ponctuée par un hommage à trois figures emblématiques de la création amazighe.

Organisée par le Centre des études anthropologiques et sociologiques de l'IRCAM, cet événement, tenu sous le thème "Le patrimoine oral: expériences de recherche et de collecte", a mis en lumière l'importance du patrimoine oral en tant qu'outil fondamental pour la compréhension de la langue amazighe et de certaines dimensions sociales, politiques et culturelles.

La rencontre a également souligné le rôle central du patrimoine oral dans la reproduction culturelle au sein des sociétés amazighes et sa contribution à la préservation de la mémoire collective ainsi qu'à la transmission des valeurs et des savoirs.

Dans une allocution de circonstance, le secrétaire général de l'IRCAM, El Houssain El Moujahid, a indiqué que la célébration de cette journée, coïncidant chaque année avec le 21 mai, constitue une opportunité pour mettre en avant certaines expériences contemporaines



en matière de transcription du patrimoine oral.

Evocant la richesse de ce legs immatériel, M. El Moujahid a fait savoir que le fonds documentaire amazigh national regorge de nombreux recueils poétiques, précisant

que l'Institut à travers son Centre des expressions artistiques, des études littéraires et de la production audiovisuelle, organise régulièrement des rencontres spéciales avec les poètes ainsi que des résidences artistiques, en plus de l'enregistre-

ment et de la transcription de plus de 20 recueils poétiques.

"Nous avons franchi le cap de la phase fondatrice pour entrer dans celle de la consolidation, en tirant profit des possibilités offertes par les ressources numériques", a-t-il déclaré, soulignant que la promotion de la langue amazighe repose fondamentalement sur la sauvegarde de son patrimoine, tant oral qu'écrit.

De son côté, le chercheur Mohamed Oubenalau, membre du Centre des études anthropologiques et sociologiques, a souligné que la célébration de cette journée vise notamment à ancrer une culture de reconnaissance envers les artistes porteurs du patrimoine culturel.

Il a par ailleurs rappelé que l'IRCAM a accumulé une expérience notable dans la documentation du patrimoine matériel et immatériel, précisant que l'Institut multiplie les initiatives pour mettre en lumière les différentes facettes de cette richesse culturelle.

A cette occasion, un hommage appuyé a été rendu à trois créateurs pour leur contribution à l'expression artistique amazighe, en l'occurrence la chanteuse Hadda Ouâkki, le Rais Lhoucine Ben Ihya Outznakhte et Abdellah Boufssi.

Le Festival de Trévise célèbre la diversité culturelle entre le Maroc et l'Italie



Les relations culturelles et sociales riches et diversifiées liant solidement le Maroc et l'Italie sont mises en exergue à l'occasion de la 11ème édition du Festival italo-marocain de Trévise, dans la région de Vénétie, qui s'est ouverte, jeudi soir, par un spectacle haut en couleur mêlant les musiques authentiques et modernes des deux pays méditerranéens.

La soirée d'ouverture, marquée par la présence d'un parterre de personnalités marocaines et italiennes du monde notamment académique, des arts, de la culture, de la politique et de la diplomatie, a été animée par une pléiade d'artistes qui se sont succédé sur scène gratifiant le public de véritables hymnes à la diversité et la richesse culturelle qui caractérisent autant le Royaume que l'Italie.

Dans une déclaration à la

MAP, le président du Festival, Abdellah Khazraji, a souligné que cette manifestation célèbre les liens d'amitié entre les deux pays liés par l'histoire, offrant aux membres de la communauté marocaine établie en Italie notamment en Vénétie, une opportunité de consolider et de préserver leurs liens avec la mère patrie.

M. Khazraji a, de même, indiqué que la Fondation du Festival ne ménage aucun effort pour contribuer à la consolidation des relations bilatérales et au rayonnement de la culture marocaine en Italie.

Cette soirée a été aussi marquée par un défilé du caftan traditionnel marocain, symbole du raffinement et du savoir-faire national, ainsi que par la projection de longs-métrages marocains et d'un documentaire relatant des témoignages de plusieurs per-

sonnalités italiennes établies dans le Royaume et qui ont raconté leur expérience et success stories, dont le journaliste sportif Lino Baco.

Un hommage a été également rendu à de nombreuses figures des deux rives de la Méditerranée qui ont contribué au renforcement des liens bilatéraux dans différents domaines.

Au menu de cette édition figurent des conférences traitant notamment des droits de la femme et de la société, animées par des experts marocains et italiens.

Autre fait marquant de cette 11ème édition du Festival italo-marocain de Trévise, organisée par la Fondation du Festival en partenariat avec l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable, est la présence en force d'acteurs, scénaristes et metteurs en scène marocains.

Coup d'envoi de la 3^{ème} édition des Journées du patrimoine

Le coup d'envoi de la 3^{ème} édition des Journées du patrimoine de Marrakech a été donné, jeudi au Palais Bahia, en présence de personnalités du monde de la culture et de l'art.

Organisé par l'Association Turâth pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la Wilaya de Marrakech-Safi, le Conseil régional de Marrakech-Safi, la Commune de Marrakech, la Fondation Jardin Majorelle et le Conseil régional du tourisme (CRT), cet événement se veut l'occasion de faire découvrir les richesses culturelles, architecturales et naturelles de la Cité ocre, avec l'appui de plus de 200 guides bénévoles formés par des architectes, historiens et spécialistes du patrimoine.

Placée sous le thème "Marrakech au fil de l'eau et des jardins", cette manifestation culturelle entend également offrir aux visiteurs un voyage dans le temps et l'espace à travers des circuits guidés, tout en sensibilisant les Marrakchis, en particulier les jeunes ainsi que les touristes à la préservation du patrimoine matériel et immatériel emblématique de la Cité ocre.

S'exprimant à cette occasion, la présidente de l'association organisatrice, Soad Belkeziz, a mis en avant le caractère singulier de ces journées, marquées notamment par l'engagement bénévole de plusieurs architectes ayant contribué à leur organisation, précisant que les visites et expositions, prévues dans le cadre de cette édition, sont accessibles



gratuitement au public, dans un esprit d'inclusion et d'accessibilité, tant pour les habitants de Marrakech que pour les visiteurs.

"Cette année, le nombre de sites ouverts aux visiteurs a été multiplié par quatre, dans une volonté de valoriser et de faire découvrir des lieux souvent méconnus du grand public", a fait observer Mme Belkeziz, également architecte, en citant pour exemple le Ksar El Hajar comme site emblématique.

Par ailleurs, elle a mis l'accent sur l'importance de la recherche historique pour mieux appréhender le patrimoine marocain, l'objectif étant de le transmettre de manière plus juste et plus fidèle aux générations futures.

Cette première journée a été marquée par la projection du documentaire "Marrakech au fil de l'eau et des jar-

dins", suivie du vernissage d'une exposition de photographies de Marco Guerra, Benoît Maillard, Olivier Monge et Faten Safieddine, ainsi que d'une présentation de la flore urbaine en partenariat avec la section régionale du Centre national Mohammed VI des handicapés.

Au menu de cet événement, qui se poursuit jusqu'au 25 mai, figurent aussi des visites d'élèves d'établissements scolaires aux sites emblématiques de la Cité ocre, des ateliers pour enfants, des conférences sur les thèmes "L'architecture vernaculaire et le Pavillon marocain à la Biennale de Venise" et "Marrakech, au fil de l'eau et des jardins", outre la signature du livre "L'énigme de la Qobba Almoravide de Marrakech" de l'architecte Soad Belkeziz.

Bouillon de culture Festival

Le long métrage "Joyeux anniversaire" de la réalisatrice norvégienne Nina Elisabeth a remporté le Grand prix Ibn Rochd au 10^{ème} Festival international Agora du cinéma et de la philosophie.

Dans la catégorie du court métrage, c'est le film "Un monde nouveau" du réalisateur français Vincent Capello qui a remporté le Grand prix Ibn Rochd.

Lors de la cérémonie de remise des prix, de grandes figures du monde des médias et de l'art ont été honorées, notamment l'acteur et cinéaste marocain Ez El Arab Kaghat, en reconnaissance de sa riche contribution dans les domaines du théâtre, du cinéma et de la télévision.

21 films d'Argentine, de Norvège, d'Espagne et du Maroc ont concouru pour le Grand prix du festival dans ses deux catégories : court et long métrage de fiction.

Le programme de cet événement artistique comprenait plusieurs activités culturelles et artistiques, notamment la signature d'un livre sur le cinéma de l'écrivain Aziz Haddadi, et du roman «L'oiseau de montagne» de Mohamed Zouhri, l'organisation de deux ateliers sur le cinéma, l'éducation et la réalisation cinématographique à destination des étudiants, ainsi qu'une master class et une table ronde traitant du thème: «Cinéma et philosophie, quel rapport?».

L'édition 2025 du Festival international Agora du cinéma et de la philosophie a été organisée sous le thème "Cinéma et dialogue des cultures", mettant à l'honneur le cinéma norvégien comme invité spécial. Un hommage a été rendu, à cet effet, à la réalisatrice, scénariste et productrice norvégienne Nina Elisabeth.

Vernissage de l'exposition "Peinture: Le dernier refuge" de Ziyad El Mansouri

Le vernissage de l'exposition "Peinture: Le dernier refuge" de l'artiste-peintre Ziyad El Mansouri, a eu lieu jeudi à la galerie House of Beau de Témara, en présence de plusieurs amoureux de culture et d'arts.

Cette exposition inédite, organisée du 22 mai au 22 juillet, à découvrir au sein des deux espaces de la galerie House of Beau de Témara, propose à ses visiteurs une immersion dans un univers où chaque contraste est un témoignage de la condition humaine et du rapport de l'artiste au monde.

Les œuvres d'El Mansouri, lauréat du Prix national d'excellence des jeunes artistes peintres (ministère de la Culture, 2023), arrachent au réel ce qu'il a de plus ténu et de plus véritable, à travers une palette vibrante voire criante, ainsi que des figures tordues et maussades, exprimant un air tragique qui prédomine ses compositions, vacillant

entre le rêve et le cauchemar.

Dans une déclaration à la presse, l'artiste a indiqué que cette exposition reflète un côté "très intime et personnel", affirmant avoir essayé d'explorer plusieurs techniques visant à révéler et partager avec le public ses émotions et ses sensations.

Au fil de ses tableaux, le jeune artiste livre son regard inquiet sur le monde contemporain, mettant notamment en lumière ses vaines agitations, sa violence numérique, son attrait au divertissement creux et son appel à la consommation frénétique, avec une grande sensibilité portée par son trait, ses choix de couleurs et ses personnages désabusés.

L'œuvre d'El Mansouri représente une avancée vers l'intériorité de l'être et dévoilent au public sa propre réalité sans se dissocier du monde, faisant usage de l'expressionnisme comme moyen de représenter le monde, tel

qu'il se manifeste à lui, avec des toiles dont émane une narration visuelle qui transcende les frontières traditionnelles et conventionnelles.

Dans une déclaration similaire, Othmane Benlamine, fondateur de la galerie House of Beau, s'est réjoui de cette exposition dont le titre démontre à quel point la peinture est, pour cet artiste, un "acte vital d'existence, une manière de respirer et de réfléchir, de résister et d'apporter de l'espoir".

"Ce titre est encore plus pertinent compte tenu de l'époque dans laquelle nous vivons, marquée par une certaine volatilité, des crises et des guerres", a-t-il relevé, précisant que l'exposition permet de comprendre la place de la peinture et son rôle en cette période tumultueuse.

Né à Taza en 1998, Ziyad El Mansouri est un peintre et musicien qui vit et travaille à Tétouan. Sa passion artistique naissante le conduit avec sa fa-

mille dans la région de Tétouan, où il intègre le lycée Imam El Ghazali dans la section des arts appliqués. Il obtient son baccalauréat en arts appliqués en 2015, puis entre à l'Institut national des beaux-arts de Tétouan, dont il sort diplômé et major de promotion en 2020.

El Mansouri, dont le travail fait désormais partie de collections prestigieuses, notamment la Fondation Blachère pour l'art contemporain africain, explore, dans sa pratique artistique, l'interaction entre l'imagination et la réalité, avec une palette allant du vif au monochrome, pour faire dialoguer lumière et ombre, symbolisant ainsi la dualité de l'existence humaine.

Il figure parmi les artistes talentueux que la galerie House of Beau a exposés à Londres dans le cadre de la foire d'art contemporain africain 1-54 London, où son œuvre a rencontré un grand succès.

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

POUR 25 ANS DE MARIAGE	LEVÉE DE BOUCLIERS	MUR-À-MUR	QUARTIER DE MONROVIA	ASEPTIQUE	CASE	APPRIS EN BOÎTE	RICHE	FIN D'ANNÉE
				CROQUE				
PARTIE DU NÉANT		REPARTIE						
		REPTILE SAURIEN						
			POULIE			EN TROUPE		GAÎNE
			EN RÉA					
JADIS CHRISTIANA		À L'ENVERS: CLAMER				À L'ENVERS: TOUFFE		
		DINGUE				MANCHÉ		
						POSSESSIF		
CRACK			FIN D'ANNÉE					
BOISSON			HISSER		LACUNE		FIN DE PARTIE	PEINARD
SANS AUCUN MOTIF		QUARTIER DE TLEMCCEN		ÉLU				
				FLEUVE D'ITALIE				
			OPTIMAL					VILLE D'ITALIE
			HARASSÉE					
CANDELA			ÉLUT			RÂPÉ	DEUXIÈME NOTE	
			VOYELLES		FOURS			
					EN VRAC			
VENUE AU MONDE	A DE L'AVENIR				HABITUDES		EN VITESSE	
CHOISI			BASE					

Solution mots flechés d'hier

BERNOUV	A	PROFANE DE MUSIQUE	A	PROFANE (MIDI) BOUVE	NOÏE	QUATRE MESURE	L'	LITHIUM	M	ELASER, CARBON, ALUC	COCHON
BONNES	D	D	O	M	E	S	T	I	Q	U	E
EN CAMPAGNE	M	P	O	R	C	O	R	S	O	T	
	B	O	U	I	L	L	O	N	N	E	I
SOIT EN FRANCE	N	S	U	P	I	R	E	A			
	F	E	O	S	E	C	R	N	T		
PER MALLAÏQUE	S	O	L	E	N	H	A	L	T	E	
	E	T	A	R	Q	U	E	R	I		
LIE PIGE	A	N	U	R	E	M	E	T			
SPONSORISER	T	A	U	P	E	S	T	A	R	E	
	B	I	S	O	T	E	R				
PIEUX	O	R	A	T	E	U	R	E	M	U	
DEFFUS	N	O	S	R	I	G	U	E	U	R	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouathiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejzoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sâbi (Responsable)
Myriem Rehaie
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdelmoumin Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraké
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Lalyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sohroun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Galis

Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïher
Fadhwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	H	E	R	M	O	S	T	A	T
2	R	E	V	E	U	R		R	E	R
3	A		I	D	E		M	I	R	O
4	N	E	T		R	U	E		E	N
5	S	U	A	V	E		A	V	E	C
6	P	R	I	E	N	T		I	S	
7	L		T	U	T	E	U	R		E
8	A	S		L		S	T	A	R	S
9	N	A	V	E	T	T	E		O	S
10	T	I	E		E	S	S	A	I	E

HORIZONTALEMENT

- 1- Il garde froid ou chaud
- 2- Idéaliste - Réseau parisien
- 3- Poisson - Myope
- 4- Précis - Artère - Personnel
- 5- Exquis - Préposition
- 6- Suppliant - Fin de forme
- 7- Il a un pupille
- 8- Champion - Vesettes
- 9- Va-et-vient - Pépin
- 10- Avant break au court - Tente

VERTICALEMENT

- 1- Greffon
- 2- Interjection - Rue, dans un sens - Singe
- 3- Eludait - Outil d'ajustage
- 4- Rouge à Londres - Lâche
- 5- Changèrent - Règle
- 6- Métal - Epreuves
- 7- Avant culpa - Peaux-Rouges
- 8- Classement - Tournai
- 9- Ventilées - Souverain
- 10- Corps de végétal - Crochet

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>					<i>Moyen</i>					
			6	8	5		4			
	8								1	
9			7		1		5	8		
	9	4	1			7	6			
	5		4		6		9			
	6	7			8	1	3			
4	1		8	3					7	
3							1			
7		2	1	9						
<i>Difficile</i>					<i>Expert</i>					
			7			4				
7	2		9			8				
3			4			1				
	8	6					5			
	1	6				3	7			
2					3		4			
	7			8					1	
		1			9		8	3		
		5		6						
		4		5	7	9				
6			9	4		2	8			
	3	8				7	4			
	9	6				3	8			
8	5	3		9						
									3	
		3	4	6		2				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	T	A	T	U	T	A	I	R	E
2	P	E	R	I	M	E	T	R	E	S
3	E	L	I	R	A		R	I	S	S
4	C	E	D	E		L	E	S	T	E
5	U		E	L	I	E		E	R	
6	L	E		I	N	C	A		E	S
7	A	M	E	R		T	R	O	I	E
8	T	U		E	M	U	E		N	R
9	I	L	E		U	R		E	T	E
10	F	E	D	E	R	E	S		S	Z

<i>Facile</i>					<i>Moyen</i>					
3	2	4	1	9	8	5	6	7		
6	5	1	7	4	3	2	9	8		
9	7	8	2	5	6	1	4	3		
8	1	3	5	2	4	9	7	6		
5	4	9	6	1	7	8	3	2		
7	6	2	8	3	9	4	5	1		
2	3	6	4	8	5	7	1	9		
1	9	5	3	7	2	6	8	4		
4	8	7	9	6	1	3	2	5		
<i>Difficile</i>					<i>Expert</i>					
6	7	5	8	1	9	3	2	4		
9	8	4	2	3	5	1	6	7		
2	3	1	6	4	7	5	8	9		
4	5	9	1	8	6	7	3	2		
7	6	8	9	2	3	4	5	1		
1	2	3	7	5	4	8	9	6		
5	9	6	4	7	8	2	1	3		
3	1	7	5	6	2	9	4	8		
8	4	2	3	9	1	6	7	5		
6	4	8	5	7	2	1	3	9		
9	5	2	1	6	3	8	4	7		
3	1	7	9	4	8	5	2	6		
2	7	4	8	1	9	6	5	3		
5	8	6	2	3	7	4	9	1		
1	9	3	6	5	4	2	7	8		
4	6	5	3	9	1	7	8	2		
8	3	1	7	2	5	9	6	4		
7	2	9	4	8	6	3	1	5		
6	1	7	2	8	4	9	3	5		
3	8	4	9	7	5	1	6	2		
5	9	2	6	3	1	4	8	7		
2	5	3	1	9	8	7	4	6		
7	4	1	5	6	3	8	2	9		
9	6	8	4	2	7	3	5	1		
1	3	5	7	4	2	6	9	8		
4	7	9	8	5	6	2	1	3		
8	2	6	3	1	9	5	7	4		

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE TAROUDANNT
CERCLE OULED BERHIL
CAIDAT EL FAID
COMMUNE ARAZANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE
PRIX N° : 02/2025

Le 16 juin 2025 à 10 h du matin, il sera procédé au bureau de Mr le président de la commune ARAZANE, à l'ouverture des plis relative à l'affermage de l'abattoir de la commune ARAZANE à compter du 01/07/2025 au 31/12/2026

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15000,00 dhs (quinze mille dirhams).

L'estimation d'affermage de l'abattoir de la commune ARAZANE pour la période sus-indiquée ne doit pas être inférieure à la somme de CINQ MILLE Dirhams (5000,00 dirhams) par mois.

Dossier à retirer auprès bureau des marchés de la commune ARAZANE ou le télécharger du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à la décision conjointe n° 3712.21 du ministre de l'Intérieur et du ministre de l'Economie et des Finances, émise le 14 septembre 2022, déterminant les modalités et les procédures de la vente aux enchères publiques relative à l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public des collectivités territoriales par la construction de bâtiments et le transfert, la location et l'exploitation de leur propriété privée.

Les plis devront être déposés :
 • Soit auprès bureau des marchés de la commune ARA-

ZANE contre récépissé,
 • Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
 • ou les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Ou les envoyés par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 • Les pièces désigne au règlement de consultation sont exigibles au dossier des soumissionnaires

N° 3385/PA

Royaume du Maroc
Chef du Gouvernement
Royal Golf Rabat
Dar Es Salam
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N° 06/2025

Le 25/06/2025 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam (km 8, Avenue Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°06/2025 du 25/06/2025 pour l'achat de pièces d'arrosage destinées au Royal Golf Rabat Dar Es Salam, en lot unique :

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent dix-sept mille quatre cent huit (717 408,00) dirhams toutes taxes comprises. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - Treize mille (13 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions

des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N° 3386/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Région Souss Massa
Délégation d'Agadir
Ida Outanane
Centre Hospitalier Régional d'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°17/2025
(Séance publique)

Le 24/06/2025 à 10h30, il sera procédé, dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Régional d'Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour :

« Achat de matériel et mobilier de bureau pour le Centre Hospitalier Régional d'Agadir. »
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 536310,00 DH TTC (Cinq cent trente-six mille trois cent dix dirham)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10000,00 DH (Dix mille dirham)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-31 et 135 du dé-

cret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent envoyer leurs offres par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces, relatifs aux marchés publics. Dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres : Doivent être déposés dans le Bureau de service des marchés du Centre Hospitalier Régional d'Agadir dans un pli distinct déposé au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement du Consultation.

N° 3387/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSLIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 14/2025

Le 19/06/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane sis à avenue des F.A.R. BENSLIMANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 14/2025 pour objet :

Travaux d'achèvement d'élargissement et de renforcement

de la RP 3330 du Pk 0+000 au Pk 4+000, Province de Benslimane.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (3 495 487,20 DH TTC) Trois millions quatre cent quatre-vingt -quatre mille quatre cent quatre-vingt-sept dirhams et vingt cts TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (49 000,00) Quarante-neuf mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

N° 3388/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des Sports Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna
Service des affaires administratives et financières
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N° 25/KS/2025

Le 19/06/2025 à 10 H, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, sise à Boulevard Youssef Ibn

Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 25/KS/2025, en lot unique pour : Travaux d'achèvement de renouvellement de vingt (20) salles en préfabriqué aux écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des travaux établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (4 229 724,00 DH) Quatre million deux cent vingt-neuf mille sept cent vingt-quatre dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (80 000,00 DH) Quatre-vingt mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les certificats de qualification et de classification demandés sont :

- Secteur : A (Constructions)
 - Qualification : A 2 (Travaux courants en béton armé - maçonnerie pour bâtiment)
 - Classe : 3

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3389/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELIMM OUBD NOUN
PROVINCE DE GUELIMM
COMMUNE DE GUELIMM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE N° :06/2025

Il sera procédé aux bureaux de la Commune de Guelmim (AV ALMASSIRA GUELIMM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
06/2025	ACHAT DE LA FOURNITURE DE BUREAU, FOURNITURE POUR MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE, PRODUIT D'IMPRESSION, PAPETERIE ET IMPRIMES	7 000,00 Sept Mille DH	05/06/2025 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 463 518,00, Quatre Cent Soixante-trois Mille Cinq Cent dix-huit dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation.

N°3391/PA

الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة زاغورة
المديرية الإقليمية لزاغورة

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIES N° : 38-41/ZAG/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 10 JUN 2025, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Dna-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts simplifiés sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)
38/ZAG/2025	ACQUISITION DES MARQUEURS POUR TABLEAUX MAGNETIQUES DESTINES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.	844 500,00 Huit Cent Quarante-Quatre Mille Cinq Cents	16 800,00 Seize Mille Huit Cents
39/ZAG/2025	ACQUISITION DE FOURNITURES INFORMATIQUES AU PROFIT DE LA DP DE L'AREF-DT A ZAGORA.	590 436,00 Cinq Cent Quatre-Vingt-Dix Mille Quatre Cent Trente-Six	11 000,00 Onze Mille
40/ZAG/2025	ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DE LA DP DE L'AREF-DT A ZAGORA.	581 973,60 Cinq Cent Quatre-Vingt-Un Mille Neuf Cent Soixante-Trois Dirhams Et Soixante Centimes	11 000,00 Onze Mille
41/ZAG/2025	ACHAT DES PRIX D'EXCELLENCE AU PROFIT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA.	98 760,00 Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Sept Cent Soixante	1 900,00 Mille Neuf Cents

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N°3390/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau
Direction Provinciale
de Khémisset

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 05/2025/KH

Le 16/06/2025 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique de Khémisset Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°05/2025/KH du 16/06/2025 pour :

Etude géotechnique complémentaire de dédoublement de la RR 405 du PK 3+800 au PK 28+000 -mesure de déflexion- Dans la Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cent seize mille cent soixante Dirhams (116 160,00Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille deux cent Dirhams (1 200,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 3393/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAHLA
CAIDAT ZRARDA
COMMUNE ZRARDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° : 01/2025/CZ

Le 18 juin 2025 à 10h00 du matin, il sera procédé, dans les bureaux du Président de la Commune Zrarda -Province de Taza- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix, pour Travaux de revêtement de la route reliant Doaur Bou Khaled (RP 5403) et le Douar Chaara sur une longueur de 12,5 Km, commune Zrarda, province de Taza.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept millions sept cent quatre-vingt-huit mille six cent trente-six dirhams, (7 788 636.00DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

cent cinquante mille Dirhams (150000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'article 9 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés. Les concurrents :

- Doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article neuf (09) du règlement de la consultation.

N° 3392/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS

ACADEMIE RÉGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION DE LA
RÉGION CASABLANCA -
SETTAT

DIRECTION PROVIN-
CIALE DE SIDI
BENNOUR

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIÉ N°33/SB/2025
LE 04/06/2025 À 11H00, IL
SERA PROCÉDÉ, AU
SIÈGE DE LA DIRECTION
DE SIDI BENNOUR, À
L'OUVERTURE DES PLS
RELATIFS À L'APPEL
D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DE PRIX
N°33/SB/2025, POUR
OBJET : L'ACQUISITION
ET POSE DES SUPPORTS
PLAFOND POUR VIDÉO-
PROJECTEURS DESTINÉS
AUX ÉTABLISSEMENTS
PIONNIERS RELEVANT
DE LA DIRECTION
PROVINCIALE DE SIDI
BENNOUR.

LES CONCURRENTS DOIVENT DÉPOSER LEURS DOSSIERS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DANS LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS ACCESSIBLE À L'ADRESSE WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA.
LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE N°09 ET 10 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

N° 3394/PA

POSITIONS DE L'ARRÊTÉ
DU MINISTRE DÉLÉGUÉ
AUPRÈS DE LA MINISTRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES
FINANCES, CHARGÉ DU
BUDGET N° 1692-23 DU 4
HIJA 1444 (23 JUIN 2023)
RELATIF À LA DÉMATÉ-
RIALISATION DES PRO-
CÉDURES, DES
DOCUMENTS ET DES
PIÈCES RELATIFS AUX
MARCHÉS PUBLICS, ET
DES DISPOSITIONS DE
L'ARTICLE 135 DU DÉ-
CRET N° 2-22-431 DU 8
MARS 2023 RELATIF AUX
MARCHÉS PUBLICS, LE
DOSSIER D'APPEL D'OF-
FRES DOIT ÊTRE TÉLÉ-
CHARGÉ À PARTIR DU
PORTAIL DES MARCHÉS
PUBLICS ACCESSIBLE À
L'ADRESSE : WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA

L'ESTIMATION DES
COÛTS DES PRESTA-
TIONS ÉTABLIE PAR LE
MAÎTRE D'OUVRAGE
EST FIXÉE À LA SOMME
DE : 313.584,00 DHS.
(TROIS CENT TREIZE
MILLE CINQ CENT QUATRE
VINGT QUATRE DIR-
RHAMS, TTC).

LE CAUTIONNEMENT
PROVISOIRE EST FIXÉ
COMME SUIV : 6 000,00
DHS (SIX MILLE DIR-
RHAMS)

LE CONTENU, LA PRÉ-
SENTATION AINSI QUE
LE DÉPÔT DES DOSSIERS
DES CONCURRENTS
DOIVENT ÊTRE
CONFORMES AUX DIS-
POSITIONS DES ARTI-
CLES 30 À 34 DU DÉCRET
RELATIF AUX MARCHÉS
PUBLICS.

LES CONCURRENTS DOIVENT DÉPOSER LEURS DOSSIERS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DANS LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS ACCESSIBLE À L'ADRESSE WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE N°09 ET 10 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.



AVIS RECTIFICATIF N°1

APPEL D'OFFRES OUVERT N° AO/CB/10/2025 RELATIF AUX PRESTATIONS DES ETUDES TECHNIQUES ET DE SUIVI DES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT :

- NOUVEAU PARC DE BOURNAZIL
- JARDIN CITÉ PATEAU
- POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE CASABLANCA

La Société Casablanca Baïa porte à la connaissance des concurrents et du grand public que la modification suivante est apportée à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° AO/CB/10/2025 ; publié le 08 Mai 2025 dans les journaux LIBÉRATION N°10.505 Et ALTIHAD ELICHTIRAKI N°14.032.

Modification apportée au :

- Cahier des Charges : (une nouvelle version est disponible)

ARTICLE 21. COMPOSITION DE L'EQUIPE DU PROJET

(Une nouvelle Version est disponible)

- Règlement de consultation : (une nouvelle version est disponible)

ARTICLE 6. LISTE DES PIÈCES JUSTIFIANT LES CAPACITES ET LES QUALITES DES CONCURRENTS

Toutes les autres clauses de cet appel d'offres restent inchangées.

14, Avenue Mers Sultan -4ème étage, N°22-(20 130) Casablanca

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter

La société Casablanca Baïa

Tél : +212 5 22 36 87 74/ fax : +212 5 22 36 87 73

casabaia@casabaia.ma



Société Anonyme au capital de 40.000.000 DH - CNSS n° 7923974 - IF 110999 - RC 180601 - Patente 54171987 - ICE 00000245000010
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

N° Vert 0800 004 545 Cas Baïa Cas Baïa Cas Baïa

N°3395 /PA

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
- DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE -

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الانتقال الطاقي والتنمية المستدامة
- قطاع التنمية المستدامة -
+٢١٢ ٥ ٢٢ ٣٦ ٨٧ ٧٤ +٢١٢ ٥ ٢٢ ٣٦ ٨٧ ٧٣
KXO KXK +٢١٢٣٦٨٧

PROGRAMME PREVISIONNEL MODIFICATIF N°1 DES MARCHES

En application des dispositions de l'article 17 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable / Département de Développement Durable a le plaisir de communiquer au public son Programme Prévisionnel Modificatif N°1 des Marchés au titre de l'année 2025

Maître d'ouvrage : Le Chef du Laboratoire National des Etudes et de la Surveillance de la Pollution

b) Prestations de fournitures

Année Budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Marchés réservés à la TPE, PME, Auto entrepreneur, Coopérative et Union de coopératives
2	L'achat et l'installation de stations de mesure de la qualité de l'air pour le compte du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution	CASABLANCA, BENSILIMANE, ESSAOUIRA	3 060 000,00	Appel d'Offres Ouvert	Juin	non

N°3396 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N° 14/2025/DPA/22
Séance publique

Le 09/07/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès (DPAM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix, pour : ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE CHAÎNE CONTINUE DE TRITURATION DES OLIVES A DEUX PHASES AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE AIN JEMAA, PROVINCE DE MEKNES, DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OLEICULTURE POUR LES PETITS AGRICULTEURS PILIER II DU PLAN MAROC VERT FINANCE PAR LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchéspublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de sept million neuf cent onze mille dirhams (7 911 000,00 DH TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

cent cinquante mille dirhams (150 000,00dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du Chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les catalogues originaux, les prospectus, les notices et tous autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès (DPAM), sise au 9 rue Othmane Ben affane V.N Meknès, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3397/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION BENI MELLAL KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
Au rabais ou à majoration
N° 15INV/2025/AZ
(Séance publique)
Le Vendredi 20/06/2025 à 10H00, en séance publique, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la

Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation de Beni Mellal-Khenifra à Azilal, sis à avenue Hassan II à la province d'Azilal, à l'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert national N°15INV/2025/AZ « Au rabais ou à majoration », ayant pour objet : «Travaux de fourniture et pose de support de montage universel, réglable plafonnier de vidéoprojecteur aux établissements pionniers relevant de la Direction Provinciale d'Azilal, en lot unique».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille Dirhams (10 000,00). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 720 000,00 Dhs TTC (Sept Cent Vingt Mille Dirhams 00 Centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règle-

ment de Consultation.
N° 3398/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Béni Mellal Khenifra
Direction provinciale d'Azilal

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 16INV/2025/AZ
Le vendredi 20 juin 2025 à 12h00, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale d'Azilal, sis à avenue Hassan II à Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international ouvert sur offres de prix ayant pour objet : « L'Acquisition de photocopieurs destinés aux établissements pionniers relevant de direction provinciale d'Azilal ». Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante mille (50 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (2 548 800,00 DH TTC) Deux Million Cinq Cent

quarante-huit Mille Huit Cent Dirhams, 00 Centimes toutes taxes comprises ; Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444(8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de Consultation.

N° 3399/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE ZRARDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2025
(Séance publique)

Le : Mercredi 18 Juin 2025 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr. Le président de la commune Zrarda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix (séance publique) pour la gestion déléguée en un « lot unique » du souk hebdomadaire Tlate de Zrarda pour la période d'une année à partir de la date fixée dans l'ordre de service de commencement des

prestations. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Zrarda (service régie de recettes).

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma > Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 Dhs « Dix Mille Dhs »

> L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Soixante Mille dirhams (160.000,00 Dhs) annuel Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 9 du cahier des charges relatif à la gestion déléguée du souk hebdomadaire Tlate de Zrarda.

Les concurrents peuvent :
✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du maître d'ouvrage.
✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au maître d'ouvrage.

✓ Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. NB : le bénéficiaire de la meilleure offre doit payer le prix total du loyer conformément à l'article 19 du cahier des charges.

N° 3400/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE ROYAL DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE MACHRAA EL AIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX N° : 01 /2025

Le 24 / 06/ 2025 à 11H 00min , il sera procédé, dans la salle de réunion de la **COMMUNE MACHRAA EL AIN**, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour,

ACQUISITION D'UN FOURGON MORTUAIRE ET UNE AMBULANCE EQUIPEE AU PROFIT DE LA COMMUNE MACHRAA EL AIN, PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics pour adresse électronique suivante : www.marchéspublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de **Quinze mille dirhams (15000,00 DH)**
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

Sept cent quatre-vingt-douze mille dirhams (792000,00 DH) T.T.C toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692/23 du 23-06-2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.

En ajout, NB : Les prospectus et les notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de LA COMMUNE MACHRAA EL AIN au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis d'un accusé de réception.

COMMUNE MACHRAA EL AIN
LE 21/05/2025
le président
N°3342 /PA

Royaume Du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Sud
Direction Provinciale de Marrakech

KHEMISSSET DPE 24-05-25/KHEMISSSET DPE 24-05-25
AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES
OUVERTES SIMPLIFIÉES
N° 06-07-08-09 et 10/MR/2025

Il sera procédé dans la **salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech** relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane Harti, Guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales selon le calendrier suivant :

N° DE LA C.A.	OBJET	Budget prévisionnel maximum des travaux en dhs HT	Date	Heure d'ouverture des plis
N°06/MR/2025	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de (07) sept salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.	1 312 500,00DH (Un million trois cent douze mille cinq cents dirhams)	10/06/2025	10h00
N°07/MR/2025	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de (06) six salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.	1 125 000,00DH (Un million cent vingt-cinq mille dirhams)	10/06/2025	10h30
N°08/MR/2025	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de (07) sept salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.	1 312 500,00DH (Un million trois cent douze mille cinq cents dirhams)	10/06/2025	11h00
N°09/MR/2025	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de (08) huit salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.	1 500 000,00DH (Un million cinq cent mille dirhams)	10/06/2025	11h30
N°10/MR/2025	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de (07) sept salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.	1 312 500,00DH (Un million trois cent douze mille cinq cents dirhams)	10/06/2025	12h00

Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation architecturale.

N°3341 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CERCLE DE RIF
CHAMALIA CAIDAT
DE TEMSAMANE
COMMUNE. T.
DE TEMSAMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N°: 01 / CT / 2025
(Séance Publique)

Le : 20/06/2025 à 15 h, le Président de la Commune de Temsamane procédera au siège de cette Commune à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix relatif aux « ACQUISITION D'UN CAMION POUVELLE A BENE TASSEUSE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TEMSAMANE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de cette Province. Il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Dix mille dirhams (10.100,00 Dhs.). L'estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Neuf Cent Cinquante deux mille Huit Cent Onze dirhams (952.811,00)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.22.431

du 15 Chaaban 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Commune.

- Soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception adressé à Monsieur le Président de la Commune de Temsamane .
-Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre à l'ouverture de la séance.

-soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de la consultation.

•N.B / Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 3343/PA

STE « SARINA CAR »
S.A.R.L

DE 100.000,00 DHS

- Au terme des Procès-verbaux de L'AGE de la société "SARINA CAR" S.A.R.L.A. U du 02/05/2025 enregistré Le 08/05/2025, les associés de ladite société ont décidé ce qui suit :

* La Réduction de L'objet Social de la Société " SARINA CAR " S.A.R.L pour ne comprendre que l'activité de :

Loueur de Véhicules Automobiles sans Chauffeurs

* Le Transfert du siège social de la société du :
ROUTE OULED ZIANE
QUARTIER LA GIRONDE,
ESC.N, ETAGE 4 APT 7 RESIDENCE E

A l'adresse suivante :
HAY SADRI, GROUPE 04,
RUE 12, N° 14 CASA-BLANCA

* L'Augmentation du Capital de 100.000,00 Dhs à 500.000,00 Dhs par l'émission au pair de 4.000 Parts de 100,00 Dhs

chacune par la libération d'un montant en numéraire (un blocage de fonds) (soit 400 000,00 Dhs)

* un capital de 500.000,00 Dhs répartie après augmentation comme suit :

Mr BOUBAKRI MOHAMED RIDA (3.400 Parts) et Mr DARAOU ABDELMAJID (1.600 Parts)

* La Modification des articles 3, 4, 6 et 7 des Statuts
* La Mise à Jour des Statuts

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 3344/PA

Royaume Du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Au rabais ou majoration N°3/INV/2025

(Séance publique)

Le 16/06/2025 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jaane Harti, guéfil Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national « Au rabais ou majoration » ayant pour objet : **Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en trois lots séparés :**

- Lot N°01 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation du Lycée collégial AL IMAM MALEK (Arrondissement Gueliz) à Marrakech.
- Lot N°02 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation du Lycée collégial AL QOBS (Arrondissement Menara) à Marrakech.
- Lot N°03 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire TASSALTANTE à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	17 800,00	Dix-sept mille huit cents dirhams	894 987,60	Huit cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-sept dirhams et soixante cts.
02	17 800,00	Dix-sept mille huit cents dirhams	893 877,60	Huit cent quatre-vingt-treize mille neuf cent soixante-dix-sept dirhams et soixante cts.
03	5 900,00	Cinq mille neuf cents dirhams	299 349,60	Deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent quarante-neuf dirhams et soixante cts.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°3350 /PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale,
du Pré-scolaire et des Sports

AVIS D'ENCHERE ELECTRONIQUE INVERSEE
N° 05/EEI-MANFR/2025

Le 05/06/2025 à 10h 30mn, il sera procédé, dans les bureaux du Directeur des Affaires Générales sise, Av. Ibn Toumert, les Orangers – Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'enchère électronique inversée concernant : **L'Édition (impression et distribution) des manuels scolaires de la langue française pour les élèves des écoles pionnières des six niveaux de l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2025/2026 en 6 lots.**

- Lot n° 1 : l'édition (impression et distribution) du manuel scolaire de la langue française au profit des élèves des écoles pionnières de la 1ère année de l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2025/2026.
- Lot n° 2 : l'édition (impression et distribution) du manuel scolaire de la langue française au profit des élèves des écoles pionnières de la 2ème année de l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2025/2026.
- Lot n° 3 : l'édition (impression et distribution) du manuel scolaire de la langue française au profit des élèves des écoles pionnières de la 3ème année de l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2025/2026.
- Lot n° 4 : l'édition (impression et distribution) du manuel scolaire de la langue française au profit des élèves des écoles pionnières de la 4ème année de l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2025/2026.
- Lot n° 5 : l'édition (impression et distribution) du manuel scolaire de la langue française au profit des élèves des écoles pionnières de la 5ème année de l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2025/2026.
- Lot n° 6 : l'édition (impression et distribution) du manuel scolaire de la langue française au profit des élèves des écoles pionnières de la 6ème année de l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2025/2026.

La date limite de dépôt des plis est : le **05/06/2025 à 10h30**.

Le dossier de l'enchère électronique peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : 73 000 Dhs (Soixante Treize mille Dirhams)
- Lot n° 2 : 69 000 Dhs (Soixante Neuf mille Dirhams)
- Lot n° 3 : 73 000 Dhs (Soixante Treize mille Dirhams)
- Lot n° 4 : 76 000 Dhs (Soixante Seize mille Dirhams)
- Lot n° 5 : 75 000 Dhs (Soixante Cinze mille Dirhams)
- Lot n° 6 : 76 000 Dhs (Soixante Seize mille Dirhams)

L'ouverture et la clôture de l'enchère électronique pour les 6 lots est comme suit :

Ouverture	Clôture
09/06/2025 à 09h00mn	09/06/2025 à 9h45mn

Le temps de prorogation de l'enchère est de 2 (Deux) minutes conformément aux dispositions de l'article 16 du Règlement de la Consultation.

Les pièces justificatives à fournir pour la phase admission sous format électronique sont celles prévues par l'article 9 du règlement de l'enchère électronique inversée.

Les conditions requises des concurrents enchérisseurs sont celles prévues par le règlement en vigueur.

Les modalités de participation à l'enchère électronique inversée selon l'Arrêté du ministre de l'Economie et des finances n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Le nombre minimum des concurrents qui devront s'inscrire pour participer à l'enchère électronique inversée ne peut être inférieur à **3 (trois) concurrents**.

Le nombre minimum des concurrents admis à enchérir ne peut être inférieur à **2 (deux) concurrents**.

Le nombre minimum des concurrents admis à enchérir et qui enchérissent ne peut être inférieur à **2(deux) concurrents**.

Lot n° 1 : l'édition (impression et distribution) du manuel scolaire de la langue française au profit des élèves des écoles pionnières de la 1ère année de l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2025/2026

Lot 1	Prix unitaire du début de l'enchère HT en dirhams	Pas minimum de l'enchère en dirhams	Pas maximum de l'enchère en dirhams
Manuel	14,00	0,10 (Dix centimes)	0,50 (Cinquante centimes)

Lot n° 2 : l'édition (impression et distribution) du manuel scolaire de la langue française au profit des élèves des écoles pionnières de la 2ème année de l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2025/2026.

Lot 2	Prix unitaire du début de l'enchère HT en dirhams	Pas minimum de l'enchère en dirhams	Pas maximum de l'enchère en dirhams
Manuel	14,00	0,10 (Dix centimes)	0,50 (Cinquante centimes)

Lot n° 3 : l'édition (impression et distribution) du manuel scolaire de la langue française au profit des élèves des écoles pionnières de la 3ème année de l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2025/2026.

Lot 3	Prix unitaire du début de l'enchère HT en dirhams	Pas minimum de l'enchère en dirhams	Pas maximum de l'enchère en dirhams
Manuel	14,00	0,10 (Dix centimes)	0,50 (Cinquante centimes)

Lot n° 4 : l'édition (impression et distribution) du manuel scolaire de la langue française au profit des élèves des écoles pionnières de la 4ème année de l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2025/2026.

Lot 4	Prix unitaire du début de l'enchère HT en dirhams	Pas minimum de l'enchère en dirhams	Pas maximum de l'enchère en dirhams
Manuel	14,00	0,10 (Dix centimes)	0,50 (Cinquante centimes)

Lot n° 5 : l'édition (impression et distribution) du manuel scolaire de la langue française au profit des élèves des écoles pionnières de la 5ème année de l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2025/2026.

Lot 5	Prix unitaire du début de l'enchère HT en dirhams	Pas minimum de l'enchère en dirhams	Pas maximum de l'enchère en dirhams
Manuel	14,00	0,10 (Dix centimes)	0,50 (Cinquante centimes)

Lot n° 6 : l'édition (impression et distribution) du manuel scolaire de la langue française au profit des élèves des écoles pionnières de la 6ème année de l'enseignement primaire au titre de l'année scolaire 2025/2026.

Lot 6	Prix unitaire du début de l'enchère HT en dirhams	Pas minimum de l'enchère en dirhams	Pas maximum de l'enchère en dirhams
Manuel	14,00	0,10 (Dix centimes)	0,50 (Cinquante centimes)

N°256 /PC

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la santé
et la Protection Sociale
Région de Casablanca
-Settat

Délégation Préfectorale
Casa-Anfa
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 02/2025

Séance publique
MARCHÉ CADRE
Le, 05/06/2025 à 10 heures
30 min il sera procédé dans
Le bureau des marchés pu-
blics de la délégation du mi-
nistère de la santé et de la
protection sociale à la Pré-
fecture des arrondisse-
ments de Casa-Anfa, N°
112 Bd Moulay Youssef, Ca-
sablanca à l'ouverture des
plus relatif à l'appel d'offres
ouvert simplifié sur offres
de prix N° 02/2025, ayant
pour Objet : la collecte et le
traitement des déchets mé-
dicaux et pharmaceutiques
des établissements de soins
de santé primaire relevant
de la délégation du ministè-
re de la santé à la préfec-
ture des arrondissements
de Casa-Anfa (lot
unique).

Le dossier d'appel d'offre
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.
gov.ma .

La caution provisoire est
fixée à la somme de : (Sept
Cent Dirhams) 700,00 Di-
rhams

L'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :

Le montant minimum : 21
600,00 Dhs TTC (Vingt et
Un Mille Six Cent Dirhams
toutes taxes comprises).

Le montant maximum : 38
800,00 Dhs TTC (Trente
Huit Mille Huit Cent Di-
rhams toutes taxes com-
prises).

Le Contenu des dossiers
d'appel d'offres doit être
Conforme aux exigences
des Articles 30,32,34 et 135
du Décret relatif aux mar-
chés publics

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.
gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 3347/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 13/INDH /2025

Le 17/06/2025 à 09H00 IL
sera procédé dans les bu-
reaux du service des mar-
chés au secrétariat général
de la province de Midelt à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié sur offres de prix,
pour : ETUDE ET SUIVI
DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA
ROUTE NON CLASSEE
RELIAUT RN13 ET
DOUAR TAFRAOU OUD-
MAM SUR 2 KM RELE-
VANT A LA COMMUNE
ITZER PROVINCE DE MI-
DELT.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
: www.marchéspublics
.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : SOIXANTE
TROIS MILLE SIX CENTES
DIRHAMS (63 600,00 DI-

RHAMS). T.TC
Le Cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
MILLE DIRHAMS (1
000,00DH).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchéspublic
.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°07du règle-
ment de consultation ;

N° 3345/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP
du 24/04/2025 il a été é-
tabli les statuts d'une Société
SarL, dont les caractéris-
tiques sont les suivantes :
Dénomination : LE MARIN
SERVICES SARL.
Siège Social : 2, RUE DE
CALAIS-MOHAMMEDIA
Objet : RESTAURATION
ET SNACK, GESTION LO-
CATIVE ET CONSEIL IM-
MOBILIER
Capital Social : 100 000,00
DHS,

Cogérance : Mr Fouad
KARKOUBI et Mme My-
riam KARKOUBI
Dépôt légal : Le dépôt légal
et le RC ont été effectués au
greffe du tribunal de Mo-
hammedia le 21/05/2025
sous les Numéros 1071 et
37619.

N° 3346/PA

Fiduciaire May Consulting
7, Rue Lieutenant Fernand
La villette, Casablanca.

0522 638595 TRANS VAN
SARL CREATION

Au terme d'un acte SSP en
date de 12/05/2025 à Casa-
blanca a été établi les sta-
tus d'une SARL, dont les
Caractéristiques sont:
DENOMINATION :
«TRANS VAN SARL»
Objet Social : Commission-
naire de transport de mar-
chandises.

Siège social : 105 Bd, Rahal
Meskini, 7^{ème} Etage, appt
71 CASABLANCA
Capital social : 100.000,00
Dhs

Composé de 1000 parts so-
ciales de 100Dhs, réparties
comme suit :

1- MR GUERNAOUI Abde-
louahed : 500 Parts.
2- MR AZZI Miloud : 500
Parts

Gérance : MR GUER-
NAOUI Abdelouahed et
MR AZZI Miloud
Durée : 99 ans ;

La création a été effectuée
auprès de l'Ompic direct
entreprise, Le 23/05/2025
et le RC N° 678197.

Extrait Pour mention
N° 3348/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et
de la Communication

Département
de la Jeunesse
DIRECTION

PROVINCIALE IFRANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL

ALLOTI SIMPLIFIE
N° 2/2025/

Le 04 Juin 2025 à 10H
00mn, Il sera procédé, dans
le bureau du Directeur Pro-
vincial du Ministère de la
Jeunesse, de la culture et de
communication départe-
ment de la jeunesse à Ifrane
à l'ouverture des plus rela-
tifs à l'appel d'offres ouvert
national simplifié sur offres
de prix N°2/2025, pour :

**TRAVAUX D'AMENAGE-
MENT DES CAMPS DE
VACANCES DU MOYEN
ATLAS DEPENDANT DE
LA DIRECTION PROVIN-
CIALE-SECTEUR JEU-
NESSE – IFRANE** réparti
en lots suivants :

LOT N° 1 : Travaux d'amé-
nagement du camp de va-
cances RAS EL MA et
BENSMIM
LOT N° 2 : Travaux d'amé-
nagement du camp de va-
cances KHERZOZA ET
OUSMAHA

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.
gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage TTC est
fixée à la somme de :

Lot n° 1 : (364 866,00)Trois
cent soixante quatre mille
huit cent soixante six DI-
RHAMS TTC.

Lot n° 2 : (422 976,00) Quar-
tre cent vingt deux mille
neuf cent soixante seize DI-
RHAMS TTC.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
Lot n° 1 : (7 297,00) Sept
mille deux cent quatre
vingt dix sept Dirhams.

Lot n° 2 : (8 459,00) Huit
mille quatre cent cinquante
neuf Dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs plus par voie
électronique dans le portail
marocain des marches pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.
gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues

par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 3349/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhama
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° :02-2025-BG

Le 18 Juin à A 10H00, il
sera procédé dans les bu-
reaux de la Province
Rhama (salle de réunion)
à l'ouverture des plus rela-
tifs à l'appel d'offres sur of-
fres de prix n° 02/2025/BG
au profit de la Province
Rhama pour :

**ACHAT DE CARBURANT
ET LUBRIFIANT**
L'estimation des couts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Neuf cent
quarante-trois mille cent
quarante dirhams 00 cts
(943 140,00 DHS)

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma. Le contenu ainsi que
la présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 30 et 34
du décret 2.22.431 du 15 cha-
bane 1444 (8 mars 2023)
relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 08 du règlement
de la consultation

N° 3351/PA

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Settat	Berrechid	Casa Oaia	Casa voyagers	Ain Sbaa	Mohammedia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Safi	Safi Taberqant	Kenitra	Sidi yahya	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknes ai amir	Meknes	Selba ayoun	Ain taouate	Fes	
رقود القطار	مراكش	بنكردج	ستات	بررعيد	الدار البيضاء الواسية	الدار البيضاء المسافرين	عين سبوع	المحمدية	الرباط آگدال	الرباط المدينة	صافي	صافي تابرقت	كنيترا	سدي يحيى	سدي سليمان	سدي كاسم	مكناس امير	مكناس	سبلع ايون	عين التواتة	فاس	
171 *																						
001						5:40	5:48	5:59	6:31	6:37	6:47	6:51	7:10	7:25	7:44	7:59	8:38	8:47	7:25	7:36	7:46	8:01
003						6:40	6:48	6:59	7:31	7:37	7:47	7:51	8:13	8:30	8:49	9:05	9:58	9:55	10:06	10:17	10:24	9:24
602*	6:50	6:35	6:39	6:59	7:21	7:30	7:38	7:49	8:21	8:27	8:37	8:41	9:02	9:35	9:51	10:30	10:39					11:15
600*	6:50	6:35	7:39	7:59	8:21	8:30	8:38	8:49	9:21	9:27	9:37	9:41	10:02	10:19	10:38	10:54	11:33	11:42	11:53	12:04	12:29	12:29
243						9:30	9:38	9:49	10:21	10:27	10:37	10:41	11:02	11:19	11:35	11:51	12:30	12:39				13:15
606	7:50	8:35	9:39	9:59	10:21	10:30	10:38	10:49	11:21	11:27	11:37	11:41	11:52	12:19	12:35	12:54	13:33	13:42	13:53	14:04	14:25	14:25
341						11:30	11:38	11:49	12:21	12:27	12:37	12:41	13:02	13:15	13:31	14:10	14:30	14:39				15:15
610	9:50	10:35	11:39	11:59	12:21	12:30	12:38	12:49	13:21	13:27	13:37	13:41	14:02	14:19	14:38	14:54	15:33	15:42				16:00
151240	10:50	11:35	12:09	12:29	12:51	13:00	13:08	13:19	14:21	14:27	14:37	14:41	14:52	15:15	15:31	16:10	16:39					16:30
614	11:50	12:35	13:39	13:59	14:21	14:30	14:38	14:49	15:21	15:27	15:37	15:41	16:02	16:19	16:38	16:54	17:33	17:42	17:53	18:04	18:25	18:25
616	12:50	13:35	14:39	14:59	15:21	15:30	15:38	15:49	16:21	16:27	16:37	16:41	17:02	17:15	17:31	18:10	18:39					18:55
618	13:50	14:35	15:39	15:59	16:21	16:30	16:38	16:49	17:21	17:27	17:37	17:41	18:02	18:19	18:38	18:54	19:33	19:42	19:53	20:04	20:25	20:25
620	14:50	15:35	16:39	16:59	17:21	17:30	17:38	17:49	18:21	18:27	18:37	18:41	19:02	19:15	19:31	20:10	20:39					21:15
622	15:50	16:35	17:39	17:59	18:21	18:30	18:38	18:49	19:21	19:27	19:37	19:41	20:02	20:19	20:38	20:54	21:33	21:42				22:15
624	16:50	17:35	18:39	18:59	19:21	19:30	19:38	19:49	20:21	20:27	20:37	20:41	21:02	21:15	21:31	22:10	22:39					23:15
626	17:50	18:35	19:39	19:59	20:21	20:30	20:38	20:49	21:21	21:27	21:37	21:41	22:02	22:15	22:31	23:10	23:39					0:12
MA						21:15	21:23	21:34	22:06	22:14	22:24	22:28	22:49	23:23	23:41							0:28
628	19:50	19:45	20:49	21:09	21:31	21:40	21:48	21:59	22:31	22:37	22:47	22:51	23:12	23:46	0:03							1:07
139						22:15	22:23	22:34	23:06	23:14	23:24	23:28	23:49	0:23	0:40							1:28
MT	21:00	21:46	22:49	23:10	23:34	23:48	23:59	0:14	0:52	1:00	1:13	1:20	1:44	2:30	3:17							1:58

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ain taouate	Selba ayoun	Meknes	Meknes ai amir	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi yahya	Kenitra	Safi Taberqant	Safi	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammedia	Ain Sbaa	Casa voyagers	Casa Oaia	Berrechid	Settat	Benguerdj	Marrakech	
رقود القطار	فاس	عين التواتة	سبلع ايون	مكناس	مكناس امير	سدي كاسم	سدي سليمان	سدي يحيى	كنيترا	صافي تابرقت	صافي	الرباط المدينة	الرباط آگدال	المحمدية	عين سبوع	الدار البيضاء المسافرين	الدار البيضاء الواسية	بررعيد	ستات	بنكردج	مراكش	
TM						3:30	3:36		4:28	4:50	4:56	5:17	5:50	6:02	6:05							9:01
587	2:50			3:28		4:17	4:33		5:14	5:35	5:39	5:52	5:58	6:31	6:42	6:50						
AM	3:42			4:37		5:24	5:24		6:08	6:26	6:30	6:43	6:49	7:26	7:38	7:46						
104 *	4:55			5:30		6:12	6:25		7:00	7:18	7:22	7:35	7:40	8:12	8:23	8:35	8:44	9:06	9:30	10:31	11:14	11:14
106 *	5:40	5:54		6:17	6:22	7:04	7:17	7:39	8:00	8:18	8:22	8:35	8:40	9:12	9:23	9:35	9:44	10:06	10:30	11:31	12:14	12:14
170 *	6:50	6:23	6:33	6:46																		
110	6:40			7:17	7:22	8:04	8:17	8:39	9:00	9:18												

Portrait



Lioudmila Vassilieva

L'octogénaire face à ses juges pour avoir demandé "la paix"

"J'ai extrêmement mal pour mon pays", dit Lioudmila, 84 ans, depuis son appartement de Saint-Pétersbourg. Survivante du siège de Léninegrad, elle doit être jugée à cause d'une pancarte réclamant "la paix", en pleine offensive russe en Ukraine.

Vêtue d'un cardigan bordeaux et soigneusement maquillée, Lioudmila Vassilieva, cheveux courts et gris, montre l'objet du délit: une pancarte avec un texte écrit à la

main, qui lui vaut d'être jugée pour avoir "discrédité" l'armée, comme des milliers d'autres depuis le début de l'offensive de Moscou en Ukraine en 2022.

Il y est écrit en russe: "A tous. Arrêtons la guerre! Nous sommes responsables de la paix sur Terre!"

Le tout est signé: "Avec amour, Lioudmila, enfant de Léninegrad assiégée", dans une référence compréhensible par tous les Russes au terrible siège nazi de Léninegrad (nom de Saint-Pétersbourg à l'époque soviétique) pendant la Seconde Guerre mondiale.

Lioudmila Vassilieva a brandi sa pancarte en mars dernier dans le centre de la deuxième ville de Russie.

La grand-mère de quatre petits-enfants s'est rendue coupable d'avoir porté le "discrédit sur l'armée" russe. D'après l'article 20.3.3 du Code administratif, elle risque une amende allant de 30.000 à 50.000 roubles (de 330 à 550 euros, environ).

Amnesty International, ONG que la Russie a interdite lundi, estimait en 2023 que ce délit est "utilisé pour criminaliser l'expression de toute opi-

nion critique de l'invasion" de l'Ukraine.

Le procès de Lioudmila Vassilieva devait avoir lieu vendredi à Saint-Pétersbourg.

Il s'inscrit dans un contexte de répression des voix dissidentes, alors que l'offensive russe a fait des dizaines de milliers de morts et blessés, civils comme militaires, des deux côtés.

Les arrestations pour "espionnage", "trahison", "sabotage", "extrémisme" ou pour des critiques visant l'armée se sont multipliées au cours des trois dernières années.

La justice russe a notamment condamné en novembre dernier à cinq ans et demi de prison ferme une pédiatre âgée de 65 ans de Moscou. Elle était accusée par la mère d'un de ses patients d'avoir critiqué l'assaut russe en Ukraine au cours d'une consultation.

Lioudmila Vassilieva plaide, elle, la "non-indifférence" pour expliquer son geste. "J'ai toujours été quelqu'un qui n'est pas indifférent. J'ai toujours été du côté des faibles, tout comme ma maman", explique-t-elle.

Dans son clair et grand

appartement de Saint-Pétersbourg, deux élégants chats batifolent au milieu des livres. Il y a aussi le portrait de sa mère, qui a survécu au siège de Léninegrad avec cinq enfants sur les bras, dont la petite Lioudmila.

"Maman disait toujours: +Nous pouvons tout supporter, pourvu qu'il n'y ait pas la guerre+", dit-elle à l'AFP, en se remémorant cet épisode tragique de la Seconde Guerre mondiale au cours duquel entre 600.000 et 1,5 million de personnes sont mortes, de faim pour la plupart.

"Il arrivait à maman de donner son sang pour obtenir une ration supplémentaire", raconte Lioudmila.

Après la Seconde Guerre mondiale, "on parlait tout le temps de la paix. Rappelez-vous du passé pour que cela (la guerre, ndlr) ne se reproduise jamais", lance Lioudmila.

"Mais aujourd'hui, de quoi parle-t-on?", demande-t-elle, émue, en faisant allusion à la rhétorique du pouvoir russe qui manie un discours aux accents belliqueux.

Pour Lioudmila, qui était

ingénieure à l'époque de l'URSS, la perestroïka (restructuration) et les réformes lancées par Mikhaïl Gorbatchev dans les années 80 ont constitué une "fenêtre vers la liberté".

Membre du parti ultra-libéral "Choix démocratique" d'Egor Gaïdar dans les années 90, elle dit baigner dans les idéaux démocratiques depuis toujours et avoir "participé à tous les rassemblements d'opposition" depuis l'arrivée de Vladimir Poutine au pouvoir en 2000.

Son credo est: "Laissez les gens vivre et choisir par eux-mêmes ce qu'ils veulent. Ne leur imposez rien, je vous en prie".

Et l'appel à la "paix" lancé en plein centre de Saint-Pétersbourg était non pas adressé aux autorités russes mais à "tous les gens", car ce sont eux "qui peuvent avoir de l'influence et arrêter" le conflit, affirme Lioudmila, qui se dit persuadée que des "gens ont été intimidés" réemment, sans détailler.

"Quant à moi, j'ai déjà 84 ans. Je n'ai pas peur", conclut-elle.

J'ai toujours été quelqu'un qui n'est pas indifférent. J'ai toujours été du côté des faibles, tout comme ma maman, dixit Lioudmila

Sport

Luka Modric dit "adieux" au Real Madrid



Une page d'histoire qui se tourne: le magicien Luka Modric, 39 ans, a annoncé jeudi qu'il quitterait le Real Madrid, où il évolue depuis 2012, après le Mondial des clubs (14 juin au 13 juillet), avec l'un des plus beaux palmarès de l'histoire du football.

"Le moment est venu (...) Samedi je jouerai mon dernier match au Santiago Bernabéu. Et même si, après le Mondial des clubs, je ne porterai plus ce maillot sur les terrains, je serai toujours +madridista+", écrit le Ballon d'Or 2018 dans un communiqué publié sur Instagram.

"Je suis arrivé en 2012 avec le rêve de porter le maillot de la meilleure équipe du monde et l'ambition de réaliser de grandes choses, mais je ne pouvais pas imaginer tout ce qui est arrivé ensuite (...) Je suis fier d'avoir fait

partie de l'une des époques les plus victorieuses du meilleur club de l'histoire", explique Modric.

En treize saisons et 590 rencontres disputées sous le maillot merengue, le magicien croate a tout gagné, se forçant l'un des palmarès les plus impressionnants de l'histoire du football, avec 28 trophées dont six Ligue des champions, quatre Liga, deux Coupe du Roi et cinq Supercoups d'Espagne.

Sur le plan individuel, le joueur le plus titré de l'histoire de la Maison Blanche est un peu plus entré dans l'histoire en remportant le Ballon d'Or en 2018, brisant ainsi l'hégémonie de l'Argentin Lionel Messi et du Portugais Cristiano Ronaldo.

Dans un communiqué publié quelques minutes après l'annonce du joueur, le Real Madrid a souhaité remercier "l'une des plus

grandes légendes du club et du football mondial", ajoutant qu'un hommage lui serait rendu samedi lors du dernier match du championnat espagnol, face à la Real Sociedad.

"Luka Modric demeurera pour toujours dans le cœur des tous les +madridistas+ comme un footballeur unique et exemplaire, qui a toujours représenté les valeurs du Real Madrid (...) Son héritage restera gravé pour toujours", a réagi le président madrilène Florentino Perez.

A la suite de l'annonce, les hommages se sont multipliés sur les réseaux sociaux, où le Real a lancé le #GraciasLuka:

"La seule chose qui l'emporte sur ma tristesse, c'est la gratitude que je ressens d'avoir eu l'honneur d'être ton coéquipier", a écrit sur Instagram l'Anglais Jude Bellingham.

"Légende", a commenté l'attaquant brési-

lien Vinicius Jr sous la publication de Modric.

"Tu quittes le Real Madrid, mais tu fais déjà partie de notre écusson (...) Merci pour tout, Luka. Éternellement l'un des nôtres", a commenté le champion du monde espagnol Alvaro Arbeloa, l'un de ses nombreux ex-coéquipiers à l'encenser jeudi.

"Luka Modric, LEGENDE POUR TOUJOURS!!", a ainsi réagi le défenseur français Raphael Varane. "Quelle aventure, mon ami", écrit l'Allemand Toni Kroos. "Être aimé de tous est la chose la plus difficile et tu y es parvenu grâce à ton football et à ta personnalité", a écrit Isco, désormais au Betis.

"CAPITAINE, en majuscule. Merci beaucoup, pour tout! (...) Tu nous manques", estime le basketteur espagnol Sergio Llull.

Son départ, qui suit celui de son entraîneur Carlo Ancelotti, prochain sélectionneur du Brésil, et la retraite de son ex-compère au milieu de terrain Toni Kroos, marque la fin d'une ère au Real.

Le latéral espagnol Dani Carvajal, de retour d'une grave blessure au genou, devrait en effet être le seul rescapé de la génération dorée de la Maison Blanche l'an prochain, plusieurs médias affirmant que Lucas Vazquez devrait également quitter son club formateur cet été.

Malgré un certain déclin sur le terrain, et un rôle de remplaçant de luxe ces trois dernières saisons, le N.10 merengue continuait jusqu'ici à repousser un potentiel départ.

Il souhaitait, selon la presse espagnole, prolonger encore une fois d'un an supplémentaire jusqu'en 2026 et prendre sa retraite après la Coupe du Monde pour laquelle il doit encore se qualifier avec sa sélection, dont il reste le légendaire capitaine et indispensable meneur de jeu, malgré son âge.

Son ultime défi, tant que ses jambes le permettent encore: disputer une quatrième Coupe du Monde avant de raccrocher les crampons, et s'offrir enfin un premier titre en sélection, après plusieurs échecs, dont la finale du Mondial-2018 perdue face à la France, et l'élimination en demi-finales du Mondial-2022 face à l'Argentine.

Neymar rejoue avant l'annonce de la liste d'Ancelotti

Absent depuis cinq semaines sur blessure, Neymar a fait son retour sur les terrains jeudi sans pouvoir empêcher l'élimination de Santos en Coupe du Brésil, quelques jours avant la première liste du nouveau patron de la Seleção, l'Italien Carlo Ancelotti.

Le joueur de 33 ans est entré en jeu à la 66e minute du match opposant le "Peixe" au Club Regatas Brasil, formation de deuxième division, au stade Rei Pele de Maceio (nord-est).

La présence de "Ney" sur le terrain, par ses passes précises pour ses coéquipiers, a redonné de l'allant à l'attaque de Santos, mais n'a pas permis de faire évoluer le score de 0-0 après 90 minutes, après un match nul 1-1 à l'aller.

La rencontre, comptant pour le troisième tour de la Copa do Brasil, s'est achevée aux tirs au but, le CRB s'imposant 5-4 dans cet exercice.

Neymar a inscrit son pénalty lors de la séance de tirs au but. "Je sais qu'avec moi sur le terrain la situation est différente (...) Je sais que

je peux aider mes coéquipiers", a déclaré le N.10 après le match.

L'ancien attaquant du Barça et du PSG n'a pas joué depuis le 16 avril, quand il avait dû être remplacé avant la mi-temps en raison d'une blessure à la cuisse, lors d'un match de championnat brésilien contre Atlético Mineiro.

De retour à Santos, son club formateur, en février, il n'a disputé que neuf rencontres en trois mois, marquant trois buts et distribuant trois passes décisives.

Avec son club précédent, Al-Hilal, en Arabie Saoudite, Neymar n'avait joué que sept matches en 17 mois, en raison notamment d'une grave blessure au genou qui l'a maintenu plus d'un an éloigné des terrains.

Meilleur buteur de l'histoire de la Seleção, avec 79 réalisations, il pourrait être appelé lundi par le nouveau sélectionneur Carlo Ancelotti, pour les matches de qualifications pour le Mondial-2026 contre l'Équateur et le Paraguay, les 5 et 10 juin.



Finale de la Coupe de la CAF La RSB décidée à décrocher une troisième étoile

La finale retour de la Coupe de la Confédération CAF est prévue pour ce dimanche à partir de 14 heures au stade Anna à Zanzibar avec pour protagonistes le club tanzanien de Simba et le représentant du football national, la Renaissance Sportive de Berkane.

Au match aller disputé il y a une semaine au stade municipal à Berkane, la RSB s'était imposée sur le score de 2 à 0. Une avance qui permettra aux poulains de Mouïne Chaâbani d'aborder ce second acte dans de bonnes dispositions mais ils doivent se méfier de cet adversaire qui, poussé par son public, tâchera de renverser la donne.

Arrivée dans la nuit de jeudi à vendredi à l'Île de Zanzibar, l'équipe

berkane, au grand complet, devra effectuer deux séances d'entraînement en vue de peaufiner les ultimes réglages et être fin prêt le Jour J avec l'espoir de ravir un troisième trophée de la Coupe de la CAF, sachant que lors de la prochaine saison le club fera son baptême en Ligue des champions.

A propos de C1, la finale aller de cette prestigieuse épreuve continentale aura lieu ce samedi à 14 heures au Lucas Masterpieces Mocipe Stadium à Pretoria et opposera l'équipe sud-africaine de Mamelodi Sundowns à son homologue égyptienne de Pyramids, club où évoluent deux joueurs marocains, Mohamed Chibi et Walid El Karti.

T.R



Mohamed Majid Khaloua : L'accession de l'USYM en D1 est le fruit d'un travail continu et d'un projet ambitieux



Le secrétaire général de l'Union Sportive Yacoub El Mansour (USYM), Mohamed Majid Khaloua, a souligné que l'accession de l'équipe en 1ère division de la Botola Pro de football est le fruit d'un travail continu et d'un projet ambitieux.

Dans une déclaration à la MAP, M. Kha-

loua a indiqué que cet exploit inédit dans l'histoire du club est l'aboutissement d'années de travail acharné, depuis les divisions inférieures jusqu'à l'accession à l'élite.

Il a relevé que toutes les composantes de l'USYM ont adhéré à ce projet alors que le club était encore en division amateurs, notant que

le défi actuel est de construire une équipe compétitive selon les moyens disponibles.

Le soutien et l'accompagnement permanents du bureau directeur ont été déterminants dans les résultats obtenus, a-t-il affirmé, soulignant que la prochaine étape requiert d'œuvrer en vue de se maintenir en D1 et d'acquiescer une bonne expérience aux côtés des équipes de l'élite.

De son côté, l'entraîneur de l'USYM, Mehdi El Jabri, a expliqué que la montée de l'équipe en D1 est le résultat d'une bonne planification et d'un travail sérieux et de longue haleine, relevant que ce projet sportif s'appuie sur un travail de base avec un apport considérable des jeunes compétences.

Le jeune coach (29 ans) a relevé que la stratégie mise en place par l'Union Sportive Yacoub El Mansour, axée sur la formation et l'intégration des joueurs formés dans le club au sein de l'équipe première, a été un levier important dans l'exploit réalisé.

Se félicitant que quatre équipes représenteront Rabat en 1ère division, la saison prochaine, il a relevé que cela ne peut être que bénéfique pour la concurrence et l'enrichisse-

ment de la scène footballistique locale.

Le but, désormais, a-t-il ajouté, est de signer des prestations honorables, à la hauteur des attentes des supporters de l'USYM et de se maintenir parmi l'élite, tout en continuant d'investir dans les jeunes talents.

L'Union Sportive Yacoub El Mansour a été promue en Botola Pro D1 de football pour la première fois dans son histoire en occupant la 2ème place de la Botola Pro D2 avec 51 points, derrière le Kawkab Marrakech (53 pts) qui a également accédé en division élite.

Matches barrages

Les deux matches barrages aller, accession et maintien en Botola Pro D1 de football, auront lieu ce samedi à partir de 16 heures. Du côté du stade Ahmed Fanna à Dchira, l'Olympique local affrontera la Jeunesse Sportive de Soualem, alors qu'au stade municipal d'Oued Zem, le Raja de Beni Mellal accueillera le Hassania d'Agadir.

Tarik El Kharzi : Notre politique de formation à l'Académie Mohammed VI de football vise le haut niveau

La formation prodiguée au sein de l'Académie Mohammed VI de football vise le haut niveau, a souligné le responsable de détection et de recrutement, Tarik El Khazri.

"La formation prodiguée au sein de l'Académie Mohammed VI de football vise le haut niveau. Elle est orientée, sans préférence, aussi bien vers les clubs nationaux qu'étrangers avec les sélections nationales comme objectif ultime", a indiqué M. El Khazri dans un entretien accordé à la MAP.

Il s'est, dans ce sens, félicité des résultats atteints jusqu'à aujourd'hui, soulignant le nombre élevé - toujours de plus en plus grandissant - des talents formés à l'Académie, qui continuent d'écrire l'histoire du football marocain, à l'image des Lionceaux de l'Atlas U20 qualifiés au Mondial prochain.

"Qu'ils s'engagent avec des clubs nationaux ou partent ailleurs, les joueurs formés à l'Académie avancent à pas sûrs, tout en restant indéfectuellement attachés aux sélections et aux couleurs nationales", a-t-il indiqué.

"Youssef En-Nesyri, Nayef Aguerd et Azzedine Ounahi au Mondial (2022), Oussama Targhalline à la CAN (U23) et aux JO (2024), Chouaib Bellaarouch à la CAN (U17) et Houssam Essadok, Yassir Zabiri, Fouad Zahouani CAN (U20)... in-

carment l'excellence de la formation au sein de l'Académie qui a su mettre en valeur les qualités de ces talents, valoriser le collectif pour atteindre des objectifs communs et agrandir le palmarès national", a mis en exergue, Tarik El Khazri.

Outre les sélections nationales "qui comptent 38 joueurs formés à l'Académie", ce joyau contribue pleinement au développement du championnat national.

"Aujourd'hui 15% de l'effectif de la Botola D1 sont formés à l'Académie Mohammed VI de football. C'est un modèle à suivre par les clubs marocains", a souligné M. El Khazri.

Tout en se félicitant que l'Académie Mohammed VI de football est le premier Centre en Afrique qui dispose d'un cursus sport/études à l'intérieur même de l'enceinte, il a mis en exergue la politique de suivi et d'accompagnement des joueurs depuis leur entrée jusqu'à leur aboutissement et bien au-delà.

"Nous travaillons avec des technologies pour la préparation athlétique et le suivi psychologique, qui restent primordiaux dans le parcours d'un joueur, jeune en l'occurrence", a expliqué M. Tarik El Khazri.

Il a ajouté que "le mental d'acier et la force physique des Lionceaux U20, en l'occurrence

contre l'Egypte en demi-finale, démontrent, à bien des égards, cette particularité des joueurs de l'Académie, qui sont facilement identifiables au même titre que leurs homologues formés dans les grandes Académies internationales".

"Lorsque les joueurs de l'Académie s'engagent avec des clubs étrangers, les coaches et les cadres techniques de ces formations identifient, d'emblée, leur excellence et leur performance", s'est félicité le responsable de détection.

S'agissant du recrutement, M. El Khazri a mis en relief la transparence et le talent "uniquement". "La médiation n'a nullement la moindre place", a-t-il insisté.

"Nous avons une stratégie de détection au niveau national baptisée: La Régionalisation de Détection et de Développement", a-t-il expliqué.

Il a précisé que pratiquement toutes les régions du Maroc disposent d'une structure de détection des meilleurs talents.

"Nous nous assignons comme objectif le repérage des meilleurs de chaque région avec un nombre très limité", a-t-il relevé, notant que ces jeunes talents passent les tests gratuits avant leur présélection.

"Ils bénéficient d'un pack à équipements sportifs fourni par l'Académie, ainsi qu'un terrain d'en-



traînement et le(s) coach(es), mis à leur disposition, avant de jouer un Championnat régional pour passer à l'étape "nationale", a-t-il mis en évidence.

Actuellement, "nous parlons d'un nombre de 450 pépites (9 et 13 ans) dans toutes les régions. Seulement 16 et 18 enfants au maximum seront admis avec des critères de choix très bien déterminés", a-t-il noté, ajoutant que les autres seront orientés vers des centres fédéraux ou des clubs.

Ces critères de choix, a expliqué le responsable, sont basés sur 5 volets à savoir, la technique, la tactique, le physique, le social et le mental.

Une fois définitivement admis à l'Académie, a-t-il ajouté, le travail porte sur l'optimisation de leur potentiel et le développement de leurs points forts.

Par Anouar Afajdar
(MAP)

Sur scène ou en ligne, les humoristes centrafricains tentent une percée

Sous un manguier d'un quartier résidentiel de Bangui s'organise le tournage de "Cabine à problèmes", une série de sketches imaginée par Lemuel Luther-King Godonam, "Luther LG", 19 ans, avec quelques comédiens d'une scène d'humoristes qui peine à émerger en Centrafrique.

Toumer, mettre en ligne et acquérir une notoriété grâce à ces vidéos est un défi dans ce pays parmi les plus pauvres du monde où le taux de pénétration d'internet ne dépasse pas 15,5%, selon une étude des agences We Are Social et Hootsuite de mars 2025.

Qu'importe pour le lycéen à la tête de la troupe, bien décidé à se faire un nom. Il compte sur ce rôle de propriétaire d'une boutique de rue qui a "toutes sortes de problèmes" avec ses clients ou les commerçants des alentours, dans cette nouvelle mini-série diffusée à partir de dimanche.

"C'est une nouvelle chose chez nous. Les comédiens ici, on les compte sur le bout des doigts", plaide-t-il pour expliquer l'absence de scénarios et dialogues pré-écrits, et d'un simple panneau en bois en guise de décor.

Quelques riverains s'arrêtent, intrigués de voir l'envers des vidéos des réseaux sociaux se dérouler sous leurs yeux.

"Je pensais qu'ils faisaient ça au téléphone mais il y a du sérieux dans ce qu'ils font", s'étonne Kharl Malibangar, un étudiant de 21 ans impressionné par les perches, micros et caméras.

"J'ai envie de les encourager, aimer leurs chaînes, m'abonner et leur donner des likes", s'enthousiasme le jeune homme. "L'humour, ça aide beaucoup de gens. Nous avons traversé la guerre et les gens ont besoin de ça pour s'évader et se changer les idées", ajoute-t-il.

Luther souhaite "pousser la comédie de (son) pays à un autre niveau" et se faire connaître au-delà des frontières.

Alors les jeunes acteurs de 19 à 24 ans s'expriment en français plutôt qu'en sango, l'une des langues officielles du pays.

"Il n'y a pas que des Centrafricains qui me suivent, il y a aussi des étrangers qui doivent comprendre ce qui se dit, donc je suis obligé de le faire en français", ajoute Luther LG qui rêve d'être aussi populaire que les Camerounais, Ivoiriens ou Béninois sur YouTube, TikTok ou Instagram.

Encore faut-il pouvoir publier ces vidéos. "Il n'y a pas une bonne qualité de connexion ici, ce qui m'empêche de publier sur certains réseaux. C'est un frein pour ma visibilité", s'agace Jessie Pavelle



Nganayona, 19 ans, une comédienne du groupe.

Parfois les 2.000 francs CFA (environ 3,5 euros) qu'elle crédite sur son téléphone s'épuisent avant que sa vidéo ne soit en ligne. Impossible pour la jeune fille de tout miser sur sa présence en ligne.

Mais la capitale centrafricaine manque cruellement de lieux de spectacles ou d'événements dédiés à l'humour.

En comparaison, la Côte d'Ivoire est un tremplin pour les humoristes.

Le comédien nigérian Mamane, une

référence, y organise depuis 10 ans le Festival "Abidjan, capitale du rire". La capitale économique ivoirienne abrite en outre des lieux de tournage, où des sociétés de production créent des émissions humoristiques, des bars dans lesquels les soirées stand-up sont régulières, et depuis quelques années, des écoles d'humoristes.

En Centrafrique, les prestations humoristiques sont souvent cantonnées aux cérémonies officielles politiques ou aux événements des ONG où l'objectif est de "consensier, de sensibiliser, d'éduquer

la population" à travers l'humour, comme le décrit Gervais Symphorien Kpignon de la célèbre troupe des Perroquets de Bangui.

Bien loin d'une nouvelle vague de comédiens davantage portée sur des sujets légers comme les relations amoureuses.

Pour établir un lien entre ces deux mondes, et faire perdurer l'humour centrafricain, Yvon Cyrille Goné alias Docteur Mandjeke a créé le Festival "Bangui Rire" il y a sept ans et anime une formation à destination des jeunes humoristes centrafricains avec l'objectif de "former la nouvelle génération qui prendra la relève". "Les jeunes qui arrivent sont bons mais ils n'ont pas assez d'expérience, donc je me dis qu'il faut leur donner un coup de main", avance-t-il.

Comme ce soir-là, où il fait entrer Jessie Pavelle sur scène au Missy-Momo, l'un des rares espaces culturels à Bangui.

Toutes les chaises en plastique blanches sont occupées. Et le public se tord de rire lorsque Jessie blague sur les garçons apoutchous (pulleux en argot ivoirien) réputés généreux à l'inverse des garçons maigres supposés pingres.

"Je voudrais vraiment devenir l'humoriste centrafricaine la plus connue du monde entier", dame-t-elle à sa sortie de scène.

Recettes

Sushi maison



Ingrédients

Pour environ 36 sushis :
300 g de riz vinaigré
200 g de poisson (au choix : saumon, bar, sole, maquereau, ici du thon)

3 feuilles d'algues séchées (nori)
2 cuillères à soupe de vinaigre de riz (diluées dans 20 cl d'eau froide)
un peu d'avocat
une natte de bambou

Préparation

Découpez des lamelles de poisson d'environ un demi cm d'épaisseur, puis coupez-les en deux dans le sens de la longueur

Humectez vos doigts dans le mélange eau/vinaigre et étalez environ 75 g de riz sur une demi-feuille de nori, en laissant une bande de 2 cm sur le bord

le plus éloigné.

Déposez une tracée d'avocat au centre et sur toute la largeur du riz.

Déposez vos lamelles de poisson le long de l'avocat.

Tout en maintenant la garniture, roulez délicatement la natte en la tenant entre les index et les pouces.

Déroulez la natte. Humidifiez la lame d'un couteau large et coupez le rouleau en deux, puis chaque moitié de rouleau en trois.

Les makis se dégustent avec de la sauce soja, du gingembre mariné et de l'avocat. On peut aussi en faire avec de l'avocat, des carottes, du concombre...

Roulez la natte jusqu'à ce que les bords de l'algue se touchent et imprimez une légère pression uniformément sur l'ensemble du rouleau.

Des Etats démocrates et républicains US font front pour pouvoir réguler l'IA

Les procureurs généraux de 40 Etats américains, démocrates et républicains, ont signé une lettre vendredi pour le Congrès à renoncer à une mesure qui interdirait toute régulation de l'intelligence artificielle (IA) pendant dix ans.

"L'impact d'un moratoire aussi large serait considérable et totalement destructeur des efforts raisonnables déployés par les Etats pour prévenir les dommages connus liés à l'IA", notent-ils dans la lettre adressée aux sénateurs et représentants les plus influents des deux Chambres américaines.

La mesure contestée fait partie du grand projet de loi budgétaire en cours de discussion, conçue principalement pour étendre de colossaux crédits d'impôts, selon le souhait de Donald Trump.

"Le Congrès tente de faire passer en douce une interdiction de 10 ans pour les Etats d'appliquer toute loi relative à l'IA, laissant ainsi un domaine du droit et de la technologie en pleine évolution complètement dépourvu de réglementation", s'est indigné Rob Bonta, le procureur général de la Californie, sur X.

"Nous leur demandons instamment de faire marche arrière. En tant que quatrième économie mondiale, la Californie sait que la protection des consommateurs et l'innovation vont de pair", a-t-il ajouté.

La Californie, où sont basés de nombreux géants des technologies tels que Google, Meta et OpenAI

(ChatGPT), a voté plusieurs lois pour encadrer le développement rapide de l'IA, notamment pour renforcer les obligations de transparence vis-à-vis du public et limiter les "deepfakes" - ces photos, vidéos et sons qui donnent l'impression d'être authentiques alors qu'ils ont été créés de toutes pièces.

La lettre a été signée par les procureurs généraux de nombreux Etats démocrates, de la Californie à New York, mais aussi républicains, comme l'Ohio, le Tennessee et l'Utah.

Les signataires soulignent que la mesure, si elle est adoptée, "affectera des centaines de lois existantes et en cours d'adoption, adoptées et examinées par des assemblées législatives républicaines

et démocrates".

Ils rappellent que les Etats se sont saisis de la question parce qu'il n'y a pas eu "d'action fédérale" pour réguler l'IA, alors même que les technologies dans ce domaine présentent de nombreux risques liés à la "prise de décision automatisée" ou aux contenus générés grâce à des services comme ChatGPT, par exemple. Le mégaprojet de loi appuyé par Donald Trump doit étendre les crédits d'impôt de son premier mandat, qui arrivent à expiration à la fin de l'année, en effectuant des coupes claires dans certaines dépenses, en particulier Medicaid, l'assurance santé dont plus de 70 millions d'Américains aux revenus modestes dépendent.

